

LE RÉVEIL

ÉDUCATION PUBLIQUE — RÉFORMES

ARTHUR BUIES, PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR

Vol I

QUÉBEC, SAMEDI, 5 AOUT 1876

No. 11

QUÉBEC, 5 AOUT 1876.

Nous reproduisons aujourd'hui un article du *Courrier des Etats-Unis* sur "Le Canada à l'Exposition de Philadelphie." Cet article est évidemment l'œuvre d'une plume consciencieuse et sympathique. Nous partageons pleinement les regrets du journal newyorkais au sujet de la pauvre figure que fait le Canada français à l'exposition du centenaire.

A qui et à quoi doit-on attribuer ce lamentable résultat?

Le gouvernement local, en haine de l'administration fédérale, n'a commencé à donner signe de vie qu'au bout de six mois et seulement lorsqu'il se fût convaincu que son inaction calculée n'empêcherait pas les autres provinces de prendre part à ce tournoi industriel des nations.

La province d'Ontario n'a pas consacré moins de \$5,000 à une exposition complète de son système d'éducation. Qu'avons-nous à lui opposer? Des modèles en carton ou en fer-blanc des grandes institutions religieuses qui dirigent et dominent l'éducation de notre province. Ce contraste est significatif. Dans Ontario, on s'occupe d'instruire les masses. Dans Québec, on se préoccupe avant tout de l'île de faire des prêtres et de confectionner des médecins, des avocats et des notaires. Aussi Ontario nous fournit-elle le modèle du gouvernement le plus simplifié au monde et d'un Etat affligé d'une pléthore de revenus. Sa supériorité ne fera que croître et augmenter, car elle est fondée sur la richesse de son sol et sur l'instruction pratique qui a pénétré toutes les couches de sa population. La province de Québec, au contraire, a livré à un monopole absolu et exclusif l'éducation de notre jeunesse; son infériorité ne peut que s'accroître avec le temps.

A franchement parler, il était difficile au gouvernement de Boucherville, ainsi qu'à une partie de notre peuple, d'exposer les produits de nos manu-

factures, de notre agriculture et des beaux-arts que nous cultivons dans un pays qui proclame le triomphe pendant cent ans répété de la liberté de la pensée, de la liberté de la presse et de la liberté des cultes.

En effet, notre gouvernement ne pense pas, il n'administre même pas; il vivote au jour le jour d'une session à l'autre, sans autre fonction ni autre ambition que de tout conserver. Notre population prie et, quand elle est lasse d'implorer en vain le Très-Haut, elle émigre aux Etats-Unis, dernière ressource des âmes en peine et des corps amaigris outre mesure.

Les produits des Indiens, qui parcouraient en maîtres les régions incommensurables des deux Canadas, sont renfermés dans une caisse unique. Combien de vitrines les Canadiens-Français remplissent-ils à l'exposition de Philadelphie? Un nombre relativement très petit, cent fois trop petit. Prenons garde: si nous ne nous hâtons pas de secouer l'apathie et l'engourdissement, véritable despotisme moral qui nous opprime aussi bien comme peuple que comme individus, nous finirons par subir le sort de ces tribus jadis si puissantes.

Voici l'article auquel nous faisons allusion:

LE CANADA A L'EXPOSITION DE PHILADELPHIE.

Au-dessus des Etats-Unis s'étend une région, presque aussi grande que l'Europe entière, connue sous le nom de l'Amérique Britannique du Nord. Elle était divisée en provinces et territoires que l'Angleterre réunit en 1867 en un seul gouvernement et décora du titre de "Domaine du Canada," titre qui exprime bien l'idée de propriété qu'elle se réserve sur ces contrées et l'autonomie politique qu'elle leur octroie. Cette confédération comprend aujourd'hui les provinces maritimes de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, l'île du prince-Edouard, la province de Québec habitée en majorité par les descendants de colons français, celle d'Ontario, de Manitoba et de la Colombie Anglaise, et les vastes territoires du Nord-Ouest. Seule, l'île de Terre-neuve n'a pas encore donné son adhésion à l'union fédérative.

Baignées par trois océans et par ces mers intérieures qui se sont creusé des fleuves à l'avenant, ces régions septentrionales forment géographiquement la tête, les épaules et les bras du continent. Il est vrai que, prises dans leur ensemble, elles n'ont pas dépassé l'état embryonnaire de leur développement, car elles ne contiennent pas plus de quatre millions d'âmes. Mais les capitaux anglais et l'exemple des Etats-Unis ont lancé ces populations énergiques sur la voie du progrès et elles ne s'endormiront pas en route : les Canadiens se vantent de posséder la troisième marine marchande du monde.

Ce n'était donc pas une mince tâche que de concentrer les productions naturelles et artificielles d'une si vaste étendue de pays. Désireux de mesurer la marche ascendante que devrait suivre la confédération, qui ne compte qu'une décade, par celle de la république voisine qui célébrait le centième anniversaire de son existence féconde, le gouvernement du Canada prit l'initiative et se mit résolument à l'œuvre. Il fit voter par le parlement une somme de \$100,000 pour subvenir aux frais d'installation et de transport. L'organisation fut calquée jusqu'à un certain point sur celle des Etats-Unis. On nomma une commission à laquelle fut dévolu le soin de mettre l'affaire en mouvement. Chacune des provinces, à l'instar de chaque Etat, pouvait à son tour et à ses frais nommer des commissaires et affecter à son exposition particulière telle somme qu'elle jugerait à propos d'y employer. Près de \$50,000 ont été votées par les diverses provinces, Ontario allouant \$25,000, Québec \$9,000, et les autres provinces fournissant le reste. Le résultat de cette organisation générale et locale à la fois a été que le Canada, qui, dans la dernière exposition universelle où il a paru, n'occupait en tout qu'une superficie de 4,000 pieds, couvre dans celle-ci un espace de 80,000 pieds—augmentation notable de ses forces matérielles et jaugeage de sa capacité productive.

Nous avons déjà eu l'occasion de louer sans restriction aucune la distribution méthodique, l'aménagement élégant et commode, le groupement scientifique de l'exposition canadienne. Une visite plus minutieuse nous a permis de confirmer pleinement nos premières impressions. Faisons maintenant le tour des divers départements et présentons une vue générale de ce que les exposants canadiens ont montré de plus remarquable.

Il fallait s'attendre à ce qu'une région tellement immense et accidentée contint une variété infinie de produits minéraux. Aussi y trouve-t-on en abondance l'or, l'argent, le fer, le cuivre, la tourbe, le pétrole, le charbon, cette matière précieuse dont le Cap-Bréton et la Nouvelle-Ecosse ont fait des monuments qui, placés à l'extrémité de la section canadienne, semblent là tout exprès pour indiquer leur position géographique à l'entrée du golfe et au vestibule de la confédération. Il y a de beaux échantillons de marbres provenant de carrières très-accessibles de la province de Québec. La Colombie Anglaise a érigé une pyramide énorme destinée à représenter aux regards éblouis des habitants des autres provinces la quantité d'or tirée de ses rivières et extraite de ses montagnes.

Ce serait trop exiger d'un pays possédant une population relativement minime que d'avoir établi des manufactures capables de lutter par le fini ou le nombre de leurs produits avec

celles des nations mieux situées sous ce rapport. Du reste, pendant trop longtemps, le tarif canadien a été subordonné au contrôle de la métropole ; ajoutons que, tant que le Canada occupera la position semi-indépendante dans laquelle il oscille en ce moment, il ne saurait atteindre à une prospérité complète. En dépit de ces causes d'atonie industrielle, on voit partout des germes de manufactures qui entreront en pleine floraison dès qu'elles recevront une protection adéquate. Les produits fabriqués qui nous ont paru faire la concurrence la plus redoutable aux produits similaires des autres pays sont : les huiles, savons et chandelles—les briques—l'ameublement—les chapeaux et souliers—les travaux à l'aiguille—les draps les fourrures, dont la beauté captive l'attention de tous les observateurs de bon goût—les outils, surtout ceux qui servent à l'exploitation de la grande industrie des bois—la quincaillerie, qui offre des échantillons d'une valeur réelle—les voitures d'hiver et d'été avec la sellerie qui les accompagne. Les machines à coudre ont fait leur chemin de l'autre côté de la frontière, et l'une d'elles, la couseuse Wanzer, jette un défi audacieux à ses rivales américaines.

Si l'on passe au département de l'éducation et de la science, on admire, planant au-dessus de tous les autres objets, l'exposition du système d'instruction de la province d'Ontario, système qu'elle s'étudie depuis quarante ans à perfectionner. Les Etats-Unis, pourtant si avancés et si ardents en fait d'éducation populaire, ne présentent rien de plus savamment coordonné. De l'école primaire à l'université on nous fait voir et palper tous les chaînons qui relient entre elles les diverses parties du système. Les écoles modèles, tableaux, atlas en relief, dessins, bref, tous les appareils à l'aide desquels l'instruction tombe sous les sens, sont exposés dans un ordre logique qui initie le spectateur au système qui a porté à un si haut degré l'influence et le crédit de cette province prépondérante de la confédération. L'intelligence de la population, formée par l'établissement libéral d'écoles publiques au fond des campagnes comme au sein des villes, a produit les résultats bienfaisants qu'on en attendait. L'instruction supérieure de la province de Québec est représentée par les modèles de vingt-cinq collèges et couvents, édifices spacieux, à l'aspect solide, entourés de pelouses verdoyantes.

Il est possible que les chefs-d'œuvre des écoles européennes qui embellissent la galerie des beaux-arts aient ébloui notre jugement, mais nous sommes d'avis que les tableaux et les photographies sortis des ateliers canadiens ne s'élèvent pas au-dessus du médiocre.

Les machines envoyées par le Canada ne brillent ni par le nombre ni par l'originalité : ce sont plutôt des imitations bien réussies que des innovations importantes.

C'est avec plaisir que nous arrivons à l'agriculture, car là encore le Canada peut disputer l'avantage à ses compétiteurs. Le bois, les céréales, le cuir, les collections d'insectes, de poissons et d'oiseaux, les instruments aratoires, moissonneuses, faucheuses, etc., se pressent tellement nombreux et d'une telle qualité que cet étalage a dépassé notre attente. C'est le catalogue à la main et sur les lieux qu'il faut aller pour s'en rendre compte.

On nous fait espérer pour l'automne une exposition qui fera ouvrir les yeux des horticulteurs étrangers et un concours d'animaux qui mettra désormais le Canada hors ligne sous ce rapport. Qui sera à Philadelphie verra.

Les dames canadiennes ont montré la dextérité de leurs doigts et la vivacité de leur imagination dans les ouvrages des genres qu'elles cultivent. Nous avons entendu ces juges inexorables de leurs pairs, les femmes, prononcer des décrets bien favorables en passant devant des vitrines qui déployaient ces cent objets de toilette qui font le désespoir et la passion du sexe.

Un fait qui nous a chagriné en suivant chaque ligne du catalogue, c'est le petit nombre de noms français qu'il renferme. Nous qui connaissons l'attachement que les Canadiens ont gardé pour la France, nous nous fussions enorgueillis de leurs triomphes dans le domaine des arts et de l'industrie. On le sait comme nous : un peuple vit de prestige autant que de commerce. On assigne plusieurs causes à ce regrettable état de choses : à l'heure qu'il est, on ne gagnerait rien à les discuter. On nous assure que bien des œuvres signées par des étrangers appartiennent de droit aux ouvriers canadiens-français dont l'habileté manuelle est reconnue de tout le monde. Tant pis et tant mieux. Autant de raisons qui nous engagent à faire un relevé, pris à droite et à gauche, des exposants canadiens-français qui se sont rendus à l'appel et ont droit à une mention spéciale.

La vitrine qui contient les fourrures exposées par MM. Thibault, Lanthier et Cie., attire les regards de tous les connaisseurs.

MM. Perrault soutiennent leur réputation d'imprimeurs émérites.

Le Dr. Pourtier a élevé une jolie fontaine d'où coulent des flots de "Philodonte," qui donne la bonne bouche et prévient le mal de dents. Quelle recommandation !

MM. Boivin et Cie fabriquent des haches et des outils qui semblent défier toute concurrence.

Les voitures de M. Ledoux sont très admirées pour leur élégance autant que pour leur solidité.

Combien de dames voudraient porter les "plumes d'autruches" qui se pavant dans la vitrine de M. J. H. Leblanc ?

La "Compagnie du Richelieu et de l'Ontario" nous montre des modèles finement taillés des nombreux vaisseaux de sa flotte qui sillonnent les lacs et le Saint-Laurent.

Un gouvernail mobile, inventé par MM. Couvrette et Frigon, devrait commander l'attention des armateurs.

Le conseil d'agriculture a envoyé des échantillons de grains, etc.

On aperçoit rangés sur des tablettes les produits de la "Compagnie canadienne des viandes et aliments conservés," qui sont si recherchés en France pour le service de l'armée.

M. G. Chapleau s'est montré ingénieux dans ses inventions.

La maison Vessot et Cie., s'occupe de la manufacture d'instruments aratoires.

Le couvent de Sillery, celui du Bon-Pasteur et de St. Joseph, ainsi que les demoiselles Carrier, ont envoyé des broderies et des dentelles.

Pas un tableau qu'on puisse réclamer. Qu'est devenue l'école de peinture ouverte par Légaré, continuée par Plamondon et Hamel ? S'est-elle éteinte faute d'encouragement ?

En revanche, une construction, qui n'a pas sa pareille c'est le pavillon canadien appelé le "Canadian Log-House."

Imaginez une bâtisse de 75 pieds de long sur 50 de large, supportée par dix fortes colonnes de bois à l'état naturel. Avec des planches de sapin ingénieusement entrelacées on a élevé les quatre escaliers qui mènent à la plateforme ; M. F. Laroche est l'auteur de cette combinaison. Le visiteur trouvera ici des échantillons des bois les plus recherchés qui couvrent en grande partie la province de Québec. A ceux que tourmente la soif, nous recommandons la fontaine située en arrière ; si elle ne rend pas la jeunesse aux personnes qui s'en abreuvent, elle leur communique la fraîcheur qui nous faisait défaut à l'époque de notre visite.

Une large part du succès de l'exposition canadienne revient à l'énergie de M. Letellier de Saint-Just, le ministre de l'agriculture, et à l'activité de M. J. Perrault, le secrétaire de la commission fédérale. M. S. C. Stevenson, commissaire de la province de Québec, met une complaisance infatigable à surveiller les intérêts de ses constituants. M. Joly, si justement estimé, a été nommé l'un des jurés au département de l'agriculture.

Nous allons oublier, tant la place qu'ils tiennent à l'Exposition est minime, ces aborigènes qui laissent si peu de traces de leur passage sur le continent. Des fourrures, des souliers de peau de chevreuil, des raquettes, des instruments grossiers de pêche et de chasse, tel est à peu près tout le bilan de leur contribution industrielle.

On nous dit que nos amis canadiens n'ont pas jusqu'ici envahi par le nombre l'Exposition de Philadelphie. Nous les invitons à ne pas manquer cette occasion unique dans un siècle. Ils seront d'abord fiers de la place honorable que leur patrie commune s'y est faite. Le caractère cosmopolite de cette entreprise colossale où se coudoient sans se froisser toutes les nationalités du globe, le mouvement incessant des visiteurs, le bourdonnement de ces mille machines qui obéissent à l'impulsion de la maîtresse machine Corliss avec une si étonnante régularité, la vue de ces antiquités qui essaient de se rajeunir en face de ces œuvres à peine écloses du cerveau de l'homme, ces fleurs timides du nord rougissant sous les regards hautains des plantes des tropiques, ces wagons qui vous emportent à toute vapeur autour de l'enceinte édifiée du Parc ; voilà un spectacle, une manifestation en permanence qui méritent bien les honneurs et les frais d'une visite.

Nous l'avions prévu, le *Courrier du Canada* a changé encore une fois de rédacteur. Cela ne fait rien au fond, l'organe en lui-même étant immuable, impérissable, éternel, mais on remarque quelque différence, quant à la forme. Ainsi, le ci-devant rédacteur n'écrivait que l'hébreu, celui-ci n'écrit que le latin, — C'est un progrès ; le *Courrier* finira peut-être par avoir un rédacteur qui écrive le français. Déjà, celui-ci, le nouveau, (il s'appelle Samson ! il écrit avec des colonnes) a des velléités, mais il est encore aussi loin du français que son journal l'est de la terre ; toutefois, il a le vol haut, "Descends du haut du ciel, auguste Vérité," voilà le titre de son premier article, un vers, s'il vous plaît ! c'est de la haute littérature, cela. Et puis, au bas de l'article, fort court, vous lisez la signature Samson. On ne croirait jamais que l'au-

guste Vérité pût faire une chute pareille en si peu de temps et de lignes.

Aller chercher un titre dans le ciel, c'est ce qui s'appelle de l'orthodoxie, ou nous n'y comprenons rien. Seulement, pourquoi aller si loin pour trouver la Vérité, quand on l'a sous la main, à deux pas de soi? La vérité, eh! morbleu, il n'y a qu'à ouvrir les yeux pour la voir tout partout. Luigi, l'apôtre des montagnes, la trouve, lui, sans la chercher, ce qui porte à croire que le ciel n'est pas juste envers ses élus, puisqu'il met tant de différence entre eux. Dans un seul numéro du *Réveil*, il y a autant de vérités qu'on peut en exiger raisonnablement, et sans quitter la terre encore! Nous prenons parmi les hommes ce qu'il faut dire aux hommes, et nous ne voyons pas à quoi sert la vérité qui n'habite que le ciel. Samson, malgré toute sa force, ne pourra se maintenir longtemps à cette hauteur, et il dégringolera aussi lui des nues, entraîné par le poids du *Courrier* avec lequel on ne plane pas.

LA FRANCE D'AVANT "89."

Sous ce titre, le *Globe* de Toronto du 19 juillet contenait un excellent article que M. le juge Routhier ferait bien de méditer, lui qui s'est donné en France comme un homme d'avant 89. Il y verra ce que c'était qu'un français de cette époque. Voici la traduction de cet article :

M. Taine a publié tout récemment un livre très-intéressant sur la France anté-révolutionnaire. Dans cet ouvrage l'auteur décrit l'édifice social sous l'ancien régime, la royauté française, la condition du peuple, sa dégradation désespérée, le misérable état de pauvreté auquel il en était arrivé par suite des impôts écrasants dont il était grevé, et dont les classes privilégiées étaient exemptes. La valeur du livre de M. Taine ne consiste pas tant en ce qu'il contient des choses qui n'étaient pas généralement connues auparavant, qu'en ce que les faits qui y sont exposés le sont avec une telle force et une clarté si saisissante que le lecteur, loin de s'étonner de voir qu'un pareil état de choses se soit effondré avec fracas, s'émerveille, au contraire, qu'il ait pu être enduré si longtemps. Le clergé, en général, était profondément corrompu; il en était de même de la noblesse, et en conséquence ces deux ordres étaient cordialement détestés par la grande masse du peuple.

La Couronne étant devenue "l'Etat," lorsque le monarque devint insouciant et indifférent, même sur la manière de gouverner, il fut facile de prévoir que la fin de ce honteux régime n'était pas loin. Comme roi, Louis XVI était tout-à-fait incapable de remplir les devoirs de sa position; sous ce rapport il était, paraît-il, aussi inepte que son prédécesseur l'ignoble Louis XV, et presque aussi stupide que lui, car il n'avait pas la moindre idée de ce qui germait et se passait autour de lui. Même quand son trône était sur le point de crouler en 1789, ce pauvre roi, simple d'esprit, n'avait pas d'autre préoccupation que celle de la chasse. M. Taine, citant quelques passages du *Journal* du Roi, dit :

"Lisez-le aux dates les plus importantes et vous serez stupéfié de ce que vous y trouverez. Il n'écrit rien les jours où il n'a pas été à la chasse, parce que, pour lui, ces jours-là n'ont aucun sens et ne comptent pas dans la vie. Juillet 11. — Rien; départ de M. Necker. 12. — Vêpres et sacrement; départ de M. de Montmorin de Saint-Pries, de la Luzerne.

13. — Rien. 14 juillet. — Rien. 29 juillet. — Rien; retour de M. Necker. 4 août. — J'ai chassé le cerf dans la forêt de Marly; j'en ai pris un, j'y suis allé et j'en suis revenu à cheval. 13 août. — Audience des Etats-Généraux dans la galerie. *Te Deum* durant la messe; le parti de chasse a pris un cerf à Marly, 5 octobre. — Je suis allé à la chasse à la Porté de Chatillon; j'ai abattu 91 têtes de gibier; j'ai été interrompu par ce qui est arrivé. 6 octobre. — Je suis parti pour Paris à une heure et demie; j'ai visité l'Hôtel-de-Ville, et j'ai soupé et couché aux Tuileries. 7 octobre. — Rien; mes tantes sont venues dîner."

Que pouvait-on faire d'un pareil homme? Et pourquoi, je vous le demande, tant s'apitoyer et se lamenter sur son sort? En admettant qu'il ne fût pas responsable des péchés de ses aïeux, encore faut-il avouer qu'il était au moins responsable de ses propres fautes d'omission et de négligence. Son gouvernement, comme celui de ses prédécesseurs, ne semble avoir eu uniquement en vue que l'écrasement du pauvre par le riche. Écoutons ce que M. Taine dit à propos des exemptions de taxe, et gravons-en la leçon dans nos cœurs afin que cela nous encourage, nous canadiens, à résister avec encore plus d'énergie aux premières tentatives qui se font parmi nous pour implanter ici un système si injuste et si ruineux :

"Ce qui rendait ces charges encore plus vexatoires et onéreuses, c'est que ceux qui étaient le plus capables de les supporter en étaient exempts, et l'une des principales causes de la misère du peuple est cette trop grande extension d'exemptions. Suivons le système taxe par taxe. En premier lieu, non seulement les nobles et les ecclésiastiques sont exempts de la *taille* personnelle, mais encore de la *taille* sur les terres affermées par eux-mêmes ou par leurs intendants... Dans les provinces d'états l'inégalité est aussi la même... En second lieu, quant à la capitation ou taxe sur chaque tête, le clergé, comme on sait, pouvait s'en débarrasser par l'achat; et les nobles, de leur côté, avaient si bien manœuvré que leur taxe avait diminué et que celle des communes avait augmenté. Plus d'un comte ou d'un marquis, plus d'un intendant ou maître de *requêtes*, qui, suivant le tarif de 1695, aurait dû payer de 1,200 à 1,500 livres, n'en payait réellement que 400; plus d'un bourgeois avec un revenu de 6,000 l. dont la charge par le même tarif n'était que de 70 livres, en payait 700. La capitation des classes privilégiées avait été diminuée des trois-quarts ou des cinq-sixièmes; celle des classes assujetties à la taille avait doublé..... "Avec les intendants, disait le duc d'Orléans, je peux toujours faire un compromis, je ne paie que ce que je veux."

Les ordres privilégiés avaient l'entier monopole des places lucratives et honorifiques, et jusqu'à la chute de la monarchie ce système odieux fut maintenu. Tous les membres de la famille royale et leurs parasites occupaient les plus hauts emplois. Les premiers commandements dans l'armée étaient remplis par des personnages qui n'avaient presque aucune connaissance de l'art militaire. On voyait souvent de petits aigres-fins sans mérite aucun, mais appartenant à la Cour, se pavaner avec le titre de colonel de plusieurs régiments et percevoir d'énormes émoluments. L'idée de réformer un pareil état de choses ne vint au Roi ou à ses courtisans que lorsque les événements eurent pris une tournure désespérée et alors qu'il était trop tard. Et pendant que les paysans et les citoyens périssaient courbés sous le poids de la misère la plus abjecte, on continuait à multiplier les grâces sinécures. Voici comment M. Taine démontre cela :

"Le gouvernement-sinécure du Berry donnait un revenu de 35,000 livres par année; celui de la Guienne, 120,000; celui du Languedoc, 160,000; un petit gouvernement comme celui du Havre, rapportait 35,000 sans compter les additions..... De plus, dans l'Ile de France, on comptait 34 de ces places; 274 personnes occupaient des charges dans la maison du duc d'Orléans, 210 dans celle des tantes du Roi, 68 dans

celle de madame Elizabeth, 239 dans celle de la Comtesse de Provence, 256 dans celle de la Comtesse d'Artois, 496 dans celle de la Reine."

Jusqu'à la fin, Louis XVI, quelles que fussent ses habitudes personnelles, continua ce système d'extravagances et de gaspillage. Écoutez M. Taine :

"Quand Necker devint ministre, il trouva que les pensions sur le Trésor se montaient à 28 millions; et aussitôt qu'il se retira, l'argent recommença à pleuvoir de plus belle sur la tête des favoris. Même le Roi pensait qu'il était parfaitement juste de faire la fortune des amis de la Reine, mâles et femelles.—400,000 fr. à la Comtesse de Polignac pour payer ses dettes, 800,000 comme douaire à sa fille.....100,000 souverains par an à la princesse de Lamballe. Sous Calonne, le gaspillage est sans bornes; cela tient de la frénésie. On accuse le roi d'être trop parcimonieux; pourquoi retrancherait-il?..... Ainsi détourné de son penchant naturel, il donne, il achète, il bâtit, il échange, il aide son entourage, comme un grand seigneur, il dépense l'argent à droite et à gauche d'une main prodigue."

Il est bel et bon de s'indigner et de s'apitoyer sur quelques-uns des incidents terribles de la révolution; mais il semble grandement temps aussi qu'on verse moins de larmes sur le triste sort de ceux qui vécurent et s'amuserent aux dépens des sueurs du peuple, et qu'on s'attendrisse un peu plus sur les souffrances de millions de malheureux!

Le paysan français était souvent obligé de vivre uniquement de glands et de légumes, et son aspect décharné et misérable frappait le voyageur de surprise et de pitié.

"Qu'on parcourre, dit M. Taine, la correspondance officielle des trente années qui ont précédé immédiatement la révolution, et l'on verra que mille indices attestent l'extrême souffrance du peuple, même quand il ne se livre pas au désordre. Evidemment le paysan, l'artisan et l'ouvrier mènent une vie précaire; c'est à peine s'ils ont tout juste assez de quoi pour s'empêcher de mourir de faim, et parfois ce peu vient à manquer. Dans quatre provinces, le peuple ne se nourrit que de sarrasin, et la récolte des pommes pendant cinq ans ayant manqué, son seul breuvage est l'eau claire. Ailleurs, les ouvriers se voient dans la nécessité de vendre leurs effets tandis qu'un grand nombre de ces malheureux meurent de froid. La nourriture insuffisante et malsaine à laquelle on en est réduit devient une cause de maladie. Dans deux provinces, 35,000 personnes se font mendiants. Dans un canton éloigné, les paysans coupent le grain encore vert et le font sécher au four, "car la faim ne leur permet pas d'attendre."

Le pays était laissé inculte, afin que les nobles pussent jouir du plaisir de la chasse et se donner le divertissement de ces *battues*, qui avaient pour effet de saccager une partie du pays genre de divertissement dont on peut trouver encore quelques vestiges en Bretagne, de nos jours. Un quart du pays se trouvait ainsi littéralement dévasté. Dans plusieurs provinces la moitié du sol était en friche. Le petit lot de terre possédé par le paysan était criblé de taxes, tandis que le domaine du seigneur ne payait rien. L'oppression de caste et le privilège injuste étaient partout. Le seigneur féodal, de chef naturel et de protecteur de ses tenanciers qu'il était auparavant, était devenu une créature égoïste, un fréron insolent et malfaisant dont la vie se passait à consommer sans produire. Voici le portrait qu'en fait M. Taine :

"Exclu de la vie publique, mais exempt des impôts, le Seigneur restait solitaire, étranger à ses vassaux; son autorité ruinée et ses privilèges chéris lui faisaient une existence distincte. Quand il en sortait, c'était pour aggraver la misère du peuple. De ce sol désolé par les déprédations du fisc, il prenait sa part de produits; tant de gerbes de blé, tant de mesures de vins. Ses pigeons et son gibier détruisaient la moisson du pauvre. On était obligé d'aller faire moudre le grain à son moulin et d'y laisser une part de farine. La

vente d'un champ de 600 livres en mettait 100 dans sa poche. La terre d'un frère ne pouvait passer aux mains d'un autre frère sans payer une redevance d'un an. Plusieurs autres droits de ce genre, autrefois d'utilité publique, ne servaient maintenant qu'à nourrir des individus inutiles. Le paysan—le même alors qu'aujourd'hui—âpre au gain, déterminé et accoutumé à tout souffrir pour acquérir un souverain, tournait des yeux pleins de colère sur ces tours qui contenaient les archives, les parchemins, les *terriers* abhorrés en vertu desquels un homme d'une autre espèce, enrichi de la ruine de tous et payé pour ne rien faire, s'engraissait des produits de chaque ferme."

Quand la Révolution éclata, voici la peinture qu'on pouvait faire des nobles :

"Ils ne sont habiles qu'en duel, et l'opinion publique prohibe ce mode de rencontre poli. Leurs armes contre le monstre populaire sont des armes de salon, les épigrammes, l'esprit, les chansons, les parodies.....simples piqûres de la plume. La profondeur et l'énergie leur manquent; ils se sont raffinés jusqu'à la faiblesse; et la nature humaine, appauvrie par ce genre de traitement, est devenue incapable des efforts par lesquels elle s'élève et se restaure elle-même. Leur éducation a réprimé, amolli, exténué leurs instincts naturels. En présence de la mort elle-même, ils ne sentent pas cette révolution de passion, qui, concentrant toutes les forces de l'être, vous pousse irrésistiblement à frapper ceux qui vous frappent. On ne verra jamais un *gentilhomme* brisant la tête du Jacobin qui l'arrête."

Que connaissaient-ils de l'état de la France? Rien.

"Combien y en a-t-il parmi eux, dit ailleurs M. Taine, qui connaissent ce que souffrir de la faim veut dire? Combien y en a-t-il qui comprennent le pays? Comment peuvent-ils se représenter à eux-mêmes la condition misérable du pauvre? Ils sont trop hauts et trop loin pour cela; ils ne connaissent rien de la vie du paysan. L'idée qu'ils s'en forment est une idée imaginaire; elle est entièrement fautive, et le désenchantement sera terrible. Pour eux, c'est le villageois, doux, humble, plein de gratitude, simple de cœur et plein de droiture, aisément conduit, un être enfin comme Rousseau et les idylles qui flottaient à la surface de la société le concevaient."

Que pouvait-on attendre de pareilles créatures? Rien de bon, assurément. Et pouvait-il résulter d'une telle situation autre chose que ce qui est arrivé? On s'est appesanti à satiété sur les "horreurs" de la Révolution. Cependant les horreurs qui la précédèrent furent bien plus terribles et bien plus longues. N'importe quoi était certainement préférable à cet ordre de choses contre-nature. Il en est toujours ainsi. Quand les chefs naturels d'un peuple cessent de remplir leurs devoirs et de diriger, et qu'ils espèrent, dans leur égoïsme, qu'ils continueront d'être honorés et suivis comme leurs ancêtres le furent parce qu'ils étaient des chefs en fait comme de nom, ils finissent tôt ou tard, par découvrir leur méprise, comme la noblesse française découvrit la sienne, et cela d'une manière non équivoque en même temps que peu agréable.

Montréal, 20 juillet 1876.

Le choix fait par la convention de Cincinnati et celle de St. Louis a un peu désappointé les quelques journaux de notre province, qui ont pour idéal de gouvernement l'ordre de choses qui existait en France avant, "89," et qui se sont donné pour mission de dénigrer systématiquement les institutions républicaines. En choisissant comme candidats pour briguer les suffrages du peuple à la présidence des États-Unis, deux hommes irréprochables sous tous les rapports, les délégués des deux partis politiques de l'Union ont ravi du coup à nos partisans de l'absolutisme, la précieuse ressource

de pouvoir tonner contre la démocratie et ses funestes tentatives. C'est cruel de la part de frère Jonathan. Pourquoi, je vous le demande, n'avez-vous pas choisi deux partisans politiques ayant trempé dans tous les scandales de ces dernières années? Cela, pourtant, aurait fait tant de plaisir à nos journaux rétrogrades. Car quel beau texte à déclamations sonores contre la liberté cela ne leur aurait-il pas fourni? On aurait vu le *Nouveau-Monde* se répandre en jérémiades sur le malheur des peuples qui ont secoué le principe d'autorité (lisez le joug monarchique). On aurait entendu *La Minerve* pleine d'une vertueuse indignation protester contre un tel scandale, et tracer un merveilleux parallèle entre notre système de gouvernement qui nous débarrasse des soucis de telles nominations, et l'état déplorable où se trouvent ces nations ennemies de tout frein, qui, laissées à elles-mêmes, ne peuvent que commettre des actes de folie et se précipiter dans l'abîme. On aurait vu le *Courrier du Canada*, le *Canadien* et le *Journal des Trois-Rivières* s'apitoyer sur le triste sort réservé aux peuples qui ne veulent pas accepter le gouvernement paternel d'un monarque très-chrétien et refusent de se plier sous le joug de l'obéissance passive.

Mais hélas! ces traîtres yankees, au lieu de faire un choix qui aurait prêté le flanc à la critique, ont, avec une rare perfidie, nommé des hommes politiques présentant toutes les garanties désirables pour faire d'excellents chefs d'Etat. Au lieu d'être pris de ce vertige dont parle le poète, ils ont fait preuve au contraire d'un grand sens politique. Au lieu de laisser entrevoir que les prophéties de ceux qui annonçaient leur décadence étaient fondées, ils ont montré au monde que l'Union Américaine, après cent ans d'existence, était encore dans toute la force de la plus robuste jeunesse, et qu'un long avenir de prospérité lui était réservé. En présence de ces faits concluants, force a donc été à nos Chambordistes de se taire, de rentrer leurs grandes phrases à effet et de rendre hommage, par leur silence au moins, à la sagesse de la nation qui a eu l'honneur de jeter les bases de la Constitution démocratique la plus parfaite qui existe.

* *

Toutefois nos réactionnaires ont cru devoir prendre leur revanche en faisant vibrer une autre corde. Ainsi, le *Nouveau-Monde* et le *Journal des Trois-Rivières* ont saisi avec empressement l'occasion de la fête du 4 juillet pour laisser voir leurs animosités contre nos voisins (lesquels cependant donnent le pain de la vie et de l'intelligence à un demi-million de nos compatriotes qui, sans cela, mourraient d'inanition et d'ignorance sur le sol de notre bienheureuse patrie). Ces deux dignes organes sont donc tombés d'accord pour blâmer le peuple américain de s'être révolté en 1776, et cela sans aucune raison contre la mère-patrie; et le *Journal des Trois-Rivières* va jusqu'à dire que la célébration du centenaire n'est que la glorification d'une révolte criminelle. Franchement, on croit rêver quand on lit de pareilles inepties, et l'on se demande avec stupeur s'il est bien possible qu'un compatriote puisse pousser le crétinisme jusqu'à ce point-là. Voilà comment une certaine école parmi nous juge le plus beau et le plus noble mouvement de liberté qui se soit produit dans le monde moderne. Voilà comment nos programmatistes apprécient les avantages du *self-government*. On dirait que tout ce qui sent la liberté, de près ou de loin, pue au nez de ces gens-là, car ils ne perdent pas une occasion de jeter l'anathème sur toutes les tentatives d'émancipation intellectuelle ou politique. Il n'y a pas un mouvement populaire ayant pour but l'amélioration du sort des masses qu'ils ne flétrissent et n'abominent. A leurs yeux les gouvernements ne sont pas faits pour les hommes, mais les hommes sont faits, créés et mis au monde pour les gouvernements, lesquels doivent tous être théocratiques. Pour eux il n'y a qu'une belle époque dans l'histoire; le moyen-âge. Aussi tous les jours on peut les entendre faire la réhabilitation du passé au

détriment du présent, et s'écrier à tout propos comme Joseph de Maistre: "Ah! quelle chienne d'époque!" Tout ce qui s'est fait depuis la Renaissance, selon eux, est digne de flétrissure. Les progrès accomplis depuis trois cents ans au sein de l'humanité ne sont pas des progrès, mais des œuvres de ténèbres. Il n'y a de beau, pour eux, en fait d'institutions, que l'inquisition, la censure, la torture, le monachisme et le despotisme sous toutes ses formes. Rien d'étonnant donc, qu'avec de telles aspirations, ils abhorrent la Révolution américaine et ses glorieuses destinées. Il ne faut pas trop leur en vouloir non plus, car ce sont des anachronismes vivants, et ils n'ont qu'un tort, c'est d'être nés quatre siècles trop tard. Aussi leurs tentatives pour faire reculer l'humanité doivent-elles provoquer le sourire plutôt que l'indignation. Quoiqu'ils fassent, ils n'enrayent pas la marche du progrès et les idées modernes continueront à faire leur chemin, en dépit des efforts de tous les éteignoirs pour nous ramener au régime féodal. "Laissez-là," leur dirons-nous avec un éminent penseur de notre temps; "laissez-là le passé avec ses abaissements et ses hontes. Ne divinisez plus cette idole du moyen-âge qui, vue de près, est couverte d'un grossier vermillon, et des flancs de laquelle, comme jadis des statues païennes, on tirerait une nichée de rats, au fou-rire du monde des libre-penseurs." Et qu'ils méditent aussi ces paroles de l'illustre historien anglais Macaulay: "Those who compare the age on which their lot has fallen with a golden age which exists only in their imagination, may talk of degeneracy and decay; but no man who is correctly informed as to the past will be disposed to take a morose or desponding view of the present."

* *

Le *Nouveau-Monde*, de son côté, dit: "Sous le rapport du progrès matériel, les Etats-Unis ont sans contredit marché à pas de géant pendant ce premier siècle de leur existence nationale. Malheureusement on n'en saurait dire autant sous le rapport moral." D'abord est-il bien vrai que les Etats-Unis n'aient fait de progrès que sous le rapport matériel? Un principe généralement admis aujourd'hui, c'est que plus un peuple est instruit, plus il est moral; et tous les esprits bien pensants s'accordent à reconnaître en effet qu'éclairer les masses, c'est les moraliser. Or, y a-t-il un peuple au monde qui ait plus fait pour répandre l'éducation et l'instruction partout, du haut au bas de l'échelle sociale que la nation américaine? Elle s'est saignée aux quatre membres, en quelque sorte, pour créer des écoles et répandre l'instruction dans tous les rangs du peuple.

Est-il vrai d'un autre côté, comme l'affirme le *Nouveau-Monde*, que les mœurs américaines soient plus dépravées que celles des autres nations? On ne saurait, ce semble, sérieusement l'affirmer. Sans doute, si on jugeait de la moralité du peuple américain par ce qui se passe dans quelques grands centres comme New-York, Philadelphie ou Chicago, etc., on serait tenté de croire que la démoralisation est à son comble. Mais de même qu'il ne faut pas juger de la moralité des peuples Anglais, Allemands et Français par ce qui se passe dans quelques faubourgs de Berlin, Londres ou Paris, de même il ne faut pas juger des mœurs américaines par ce qui se passe dans quelques quartiers de New-York, Chicago, etc. Il existe toujours dans les grands centres de population une tourbe d'êtres immoraux et abjects qui ne sauraient, en aucune manière, servir de type pour juger de la moralité d'un pays. Ce sont là des excroissances hideuses que toute civilisation traîne à sa suite. Pour celui qui a voyagé aux Etats-Unis et qui a pris la peine d'y étudier les populations en dehors des grandes villes, les mœurs ne sont pas ce qu'on se figurerait qu'elles sont par les tableaux qu'en ont faits les ennemis de la Grande République comme Claude Janet, Xavier Marmier ou madame Manoël de Francfort, par exemple. Il y a — et voilà ce qui constitue la grandeur morale du peuple américain — dans la plupart des divers Etats, une

classe moyenne où la bonté, la foi conjugale, les vertus domestiques règnent et sont pratiquées avec toute la simplicité de l'âge patriarcal. Et je ne sache pas qu'il existe quelque part un idéal de la vie de famille plus charmant que celui que présentent, dans un monde d'honnêtes bourgeois, certaines petites villes du Massachusetts ou du Connecticut. Quelle bonhomie ! quelle douceur de mœurs ! quelle chaste et aimable simplicité !

Aussi bien, je conseille fortement aux détracteurs des mœurs américaines d'aller séjourner quelque temps au milieu de ces honnêtes et laborieuses populations, afin qu'ils puissent se convaincre, *de visu* et par eux-mêmes, qu'ils prennent des vessies pour des lanternes, lorsqu'ils peignent tout en noir l'état moral de nos voisins.

ARISTIDES PICHÉ.

CORRESPONDANCE PARISIENNE.

(Pour le Réveil.)

Paris, 26 juin 1876.

Le culte des grands morts—Hoche—Une gloire roturière—Hoche et Thiers—Des canons aux enchères—Jules Simon à l'Académie—Portrait de M. Jules Simon—Ce qu'il appelle son grenier—Un mariage bien assorti—Ces messieurs—Ces dames—Un prisonnier honnête—Blanqui—Les évasions—L'argent de la trahison—Grâce pour un vieillard de 80 ans.

Il est bon de célébrer ses grands morts. C'est inspirer au peuple l'amour de la patrie. Parmi tous les enfants du peuple français, il en est un qui lui est particulièrement cher, c'est Hoche, ce fils d'un fruitier de Versailles, devenu général à 27 ans à force de génie et de courage, ce héros qui mérita le nom glorieux de *pacificateur*.

Tous les ans, à Versailles, on célèbre l'anniversaire de sa mort. Cette année, cette solennité a eu un éclat exceptionnel. Dans le banquet qui a couronné les fêtes, il n'y avait parmi les personnages politiques que des sénateurs et des députés républicains. Hoche était un enfant du peuple et sa gloire était sans doute trop roturière pour les monarchistes.

On a même remarqué qu'un parent de la famille Hoche, le comte des Roys n'avait pas daigné assister à cette solennité. Ce comte, absolument inconnu et qui n'a jamais rendu de service à son pays, rougit sans doute de Hoche qui a sauvé et honoré la France !

Ah ! monsieur le comte, mettez vos titres de noblesse à côté de ceux de Hoche—et c'est de vous-même que vous rougirez.

Mais Hoche était républicain, et c'est là son crime.

Enregistrons le témoignage que M. Thiers a rendu à ce grand homme :

« Possédant à 27 ans une réunion de qualités militaires et civiles qui deviennent souvent dangereuses à la liberté, Hoche n'avait pas cette coupable audace d'esprit qui peut porter un capitaine illustre à ambitionner plus que la qualité de citoyen. Il était républicain sincère. La liberté pouvait applaudir sans crainte à ses succès et lui souhaiter des victoires. »

Parmi toutes les anecdotes que l'on a publiées à propos de cet anniversaire, j'en cueille une qui caractérise le naturel de ce soldat accompli, qui, grave et méditatif à l'ordinaire, trouvait sur les champs de bataille un enjouement plein d'entrain bien fait pour électriser des troupes françaises.

Au début de l'affaire de Freschwiller, en entendant gronder en haut d'une redoute les canons ennemis, il eut l'idée de les mettre à l'encan.

—Mes enfants ! cria-t-il en riant à ses soldats, à 600 livres pièce, ces canons-là !

—Adjugé !... répondirent gaiement les troupiers en s'élançant à l'assaut.

Et la redoute fut emportée.

* *

On vient encore de faire un immortel ; M. Jules Simon, l'auteur de *L'ouvrière* et de tant d'autres ouvrages d'une douce et innocente philosophie.

M. J. Simon fut l'un des cinq députés qui sous l'empire eurent le courage de revendiquer, sans jamais se lasser, la liberté confisquée. Membre du gouvernement de la Défense nationale, puis ministre des cultes et de l'instruction publique sous M. Thiers, M. Jules Simon se montra si conciliant que le Nonce du Pape, à qui l'on parlait du républicanisme de M. J. Simon, répondit : « Jamais la cour de Rome n'a été si favorablement écoutée en France que par ce ministre républicain. »

Très-fin, très-insinuant, très-onctueux, M. Simon possède l'art de charmer ses adversaires : « Ce diable de Simon, disait Mgr. Dupanloup, l'évêque d'Orléans, vous verrez qu'il sera Cardinal avant moi. »

M. Jules Simon est un des hommes les plus connus de France. Tête énergique dans sa douceur, lignes correctes tranchées par une petite moustache grisonnante et encadrée de favoris.

Sa voix qui, aux premières notes sent la fatigue et ferait craindre une défaillance, semble se reposer et se retremper dans l'usage même de la parole. Personne n'excelle autant que le nouvel académicien à envelopper une raillerie, à ouater une ironie ; sa caresse a des ongles.

Il habite Place de la Magdeleine au 4^e étage, un balcon règne le long de ses fenêtres, et de là on domine un splendide panorama. En face, l'église de la Magdeleine, plus loin la Place de la Concorde, les champs Elysées, le Palais Bourbon, de l'autre côté les grands boulevards.

C'est là ce que M. J. Simon appelle *son grenier*.

* *

De l'Institut à Mazaz, il y a loin, mais la causerie est une sorte de lanterne magique où tous les côtés de la société parisienne viennent se refléter.

Au mois de novembre dernier, un malfaiteur nommé Maillard fut condamné à 20 ans de travaux forcés pour divers vols qu'il ne pouvait nier. Une fois condamné, Maillard a voulu donner une leçon à la justice en révélant des vols et autres méfaits dont on avait vainement cherché les auteurs. C'est ainsi qu'il a amené devant la cour et dénoncé comme son complice un certain Frigault qui est bien le plus épouvantable type de bandit qu'on puisse rêver. Frigault aurait fait la fortune d'un romancier.

Ce hideux coquin est véritablement effrayant avec son air farouche et sa figure coupée par une cicatrice allant de la bouche à l'oreille.

Frigault a volé avec Maillard, il a peut-être fait pis encore. Ces deux brigands se sont plu à renseigner leurs juges. Ils leur ont appris ce qu'ils n'auraient peut-être jamais découvert et leur ont rendu ainsi la besogne facile.

A côté de Maillard et Frigault, sur le banc des accusés, ont figuré les maîtresses de ces messieurs, les filles Piat et Couturier, deux jeunes drôlesses de la pire espèce, fort peu émues par la majesté de la cour et de MM. les jurés, ricanant avec le plus impudent cynisme et paraissant heureuses à la pensée qu'elles pourront se retrouver avec leurs copains sur la terre bénie de la Nouvelle-Calédonie.

Ces deux filles ont inspiré un véritable attachement à

leurs amants. Si bien qu'après leur condamnation, qui était inévitable, (Maillard et Frigault à vingt ans de travaux forcés et les filles Piat et Couturier à 10 ans), les deux scélérats ont réclamé la faveur de pouvoir épouser leurs concubines et de légitimer leur étrange union, faveur qui leur a été accordée, et pour prix de laquelle Maillard aurait promis de dire enfin tout ce qu'il sait sur les forfaits dont les auteurs n'ont pu être retrouvés.

Il y avait un reporter au mariage de ces misérables, c'est par lui que nous savons que lorsque le maire a demandé à Maillard s'il consentait à prendre pour légitime épouse Eugénie Piat (jolie blonde, dit le reporter), Maillard a répondu d'une voix fermée : "Oui, monsieur," et que l'attitude de Frigault et de la fille Couturier "a été très-digne."

Le reporter ajoute : "Après la cérémonie, les nouveaux mariés ont été conduits dans une salle où on leur a servi un très-bon déjeuner, et au bout d'une heure les époux ont été reconduits à Mazas."

On n'a pas eu l'idée de les mener au bois de Boulogne finir leur journée. C'est étonnant, mais peut-être la partie est-elle remise après le mariage religieux qui aura lieu prochainement.

Les mariés n'avaient pas le bouquet d'orange.

 Quand on songe à ces coquins qui peuplent les prisons, on ne peut s'empêcher de reporter sa pensée sur un homme qui n'a jamais manqué à l'honneur et qui a passé en prison la moitié de sa vie, c'est Blanqui.

A Belle-Île en mer on raconte la curieuse histoire de ses évasions. Une première fois Blanqui malade, transféré à l'infirmerie, réussit à se sauver par les égouts et il reste caché pendant plusieurs heures dans un figuier où on le découvre. Ce figuier a conservé dans le pays le nom de Blanqui.

On montre aussi le château Blanqui qui rappelle sa deuxième évasion.

Echappé de la forteresse avec un autre prisonnier, il avait trouvé aux portes de la ville le guide qui devait le conduire en Angleterre, sur un bateau de pêche. Le guide, après avoir touché la somme promise, fit prévenir la gendarmerie, qui vint chez lui arrêter les évadés.

Le traître, riche de l'argent de Blanqui et de la prime acquise au dénonciateur, fit bâtir ce château qui porte le nom de château Blanqui.

Ce vieux révolutionnaire à 80 ans ; il a souffert et combattu pour des idées, qu'on peut blâmer et repousser, mais on ne peut refuser à ce vieillard de l'honnêteté, du courage et du talent.

Des démarches très-actives sont faites pour obtenir sa grâce. Le Président de la République se montrera clément pour cet octogénaire qui a déjà un pied dans la tombe.

SPECTATOR.

La Liberté de l'Enseignement en France.

DEBATS PARLEMENTAIRES.

(Suite.)

M. RAOUL DUVAL développe un amendement portant que les grades seront conférés par le ministre de l'instruction publique, sur le vu d'un certificat d'aptitude délivré par un jury nommé par lui.

Cet amendement, selon ses adversaires eux-mêmes, a des côtés séduisants. Il a plus, il a en sa faveur de très fortes et très persuasives raisons.

La loi de 1875, en ce qui concerne la collation des grades n'existe plus, après le vote récent de la Chambre. Il s'agit de remplacer les dispositions virtuellement abrogées par des dispositions conciliant la liberté et les droits ou, pour mieux dire, les devoirs de l'Etat.

Jusqu'à présent la liberté n'avait aucun accès dans l'enseignement supérieur. L'Etat seul enseignait et examinait. Aujourd'hui la liberté est proclamée. Est-il bon que l'Etat conserve le système actuel de collation des grades ? L'orateur ne le pense pas.

L'impartialité des professeurs de l'Etat ne sera pas toujours également reconnue, et leur autorité morale en sera atteinte. On pourra les croire préoccupés d'assurer la prédominance à leurs élèves.

On compte en France 56 facultés enseignantes et 72 jurys examinant pour les diverses branches de l'enseignement supérieur, en y comprenant les écoles préparatoires de médecine et de pharmacie. C'est là un danger. Il y a, en effet, concurrence entre ces facultés pour la facilité des examens.

Ainsi, la faculté de Caen élimine seulement 4 070 des élèves qui se présentent devant elle. Dans les écoles préparatoires de médecine et de pharmacie, on admet tout le monde.

Cet état de choses appelle un remède, et ce remède, c'est le système employé dans les examens pour l'agrégation et les grandes écoles du gouvernement ; c'est un jury d'Etat nommé par le ministre et offrant toutes les garanties de compétence et d'impartialité.

Ce système présente-t-il des difficultés d'exécution ? En aucune sorte. En 1869, 2,058 diplômes de docteur ou de licencié ont été délivrés. Pour examiner les 1,000 candidats à l'Ecole militaire un seul jury suffit, et il ne coûte à l'Etat que 30,000 francs.

Deux ou trois jurys fonctionnant en dehors des facultés suffiraient donc à tous les besoins et donneraient toutes les garanties désirables. Le recrutement de ces jurys ne rencontrerait aucune difficulté dans notre pays, où les hommes capables ne font heureusement pas défaut.

Le droit de l'Etat, tel que le comprend le projet de loi, s'exerce un jour pour abdiquer ensuite.

L'amendement le comprend plus largement. Y aurait-il abus ? La responsabilité ministérielle serait toujours là comme un correctif.

On ne saurait craindre sérieusement que l'esprit du parti s'introduise dans le jury. Jusqu'à ce jour, les examens pour l'agrégation et les écoles n'ont donné lieu à aucun soupçon sur l'impartialité des juges choisis par le ministre.

On peut être très bon examinateur sans être professeur. On a pu s'en convaincre dans les examens qui ont été passés pour l'entrée dans la magistrature, et où des magistrats ont fait d'excellents examinateurs.

Diminuera-t-on ainsi le prestige et la situation des professeurs de l'Université ? Il n'en sera rien.

Les professeurs de l'enseignement secondaire ne font point passer d'examens. En sont-ils moins écoutés ?

Ceux qui sont réduits au rôle de conférencier, ce sont ces professeurs auxquels on ne laisse aucune liberté de méthode, auxquels on trace des programmes qu'ils doivent rigoureusement suivre.

Parmi les affaires du pays, celle qui est en discussion est des plus graves ; il faut la trancher en dehors des ardeurs de la passion politique.

Il ne s'agit pas ici d'une querelle entre l'Université et l'Eglise, et l'on doit se garder de diminuer l'autorité et le prestige de l'une et de l'autre. Oui, il faut conserver entier le patrimoine de grandeur intellectuelle de la France et mettre l'amour de la patrie au-dessus de toutes les rivalités de partis. C'est dans cet esprit qu'il faut faire les affaires du pays sans se laisser entraîner aux ardeurs qui ont marqué le commencement de cette discussion. (Applaudissements.)

M. PAUL DE CASSAGNAC dit qu'il a parlé en catholique et que M. Raoul Duval parle en protestant.

M. RAOUL DUVAL répond qu'il ne doit y avoir dans ce débat ni protestants ni catholiques. (Applaudissements.) Dans une question qui intéresse l'avenir même de la France, il ne doit y avoir que des français ; c'est à ce titre seul que l'orateur recommande l'adoption de son amendement. (Nouveaux applaudissements sur plusieurs bancs.)

M. BARNI dit que l'amendement de M. Raoul Duval n'étant que la reproduction d'un amendement qu'il avait présenté à l'Assemblée nationale, il suffira d'y opposer en les complétant, les arguments qui ont décidé l'Assemblée nationale à le repousser.

L'amendement a pour but de rendre plus incontestée l'impartialité des examinateurs et d'assurer l'égalité des grades en soumettant tous les candidats au même jury. Atteint-il ce but? Il ne faut pas, dit-on, que l'impartialité du jury d'examen puisse être soupçonnée.

C'est le mot de César; mais dire que la femme de César ne doit pas être soupçonnée, n'est-ce pas un moyen commode pour répudier une femme qui a cessé de plaire? Ce moyen, faut-il le laisser aux Césars? (Très-bien! très-bien!) Personne n'est à l'abri du soupçon. Il s'agit seulement de savoir si le soupçon est mérité. Or, à cet égard, les professeurs de l'Université, indépendants, inamovibles, ont fait leurs preuves.

Si quelque partialité était à craindre de leur part, ne serait-ce pas plutôt en faveur des élèves qu'ils n'ont pas formés?

Le jury, émanation du ministre, comme propose l'amendement, sera-t-il, d'ailleurs, plus à l'abri du soupçon que le jury actuel? Il est permis d'en douter.

Quant à l'inégalité de la valeur des grades, mal réel, c'est sur la réorganisation de l'enseignement supérieur qu'il faut compter pour la faire cesser ou l'atténuer. Cette réorganisation doit être prompte et large.

Ce jury d'Etat, quels qu'en fussent les éléments, sera toujours une commission ministérielle. Ce serait là son vice; il souffrirait de l'introduction de l'administration et de la politique dans l'enseignement. Cette double influence existe déjà; il ne faut pas l'augmenter.

On a parlé de l'agrégation, du jury d'agrégation; mais l'agrégation n'est pas seulement un examen, c'est aussi un concours. La différence est capitale. Quant aux examens des écoles, ils portent sur des questions techniques sur lesquelles tous les esprits sont d'accord. Là, donc, le jury spécial n'offre aucun danger.

Il serait, quoiqu'on en ait dit, très-difficile de rencontrer le jury qu'on propose. On peut être, en effet, très-savant et n'avoir pas les aptitudes nécessaires pour bien examiner. Et si l'on admet que le ministre choisira parmi les professeurs des facultés libres, n'est-ce pas revenir au jury mixte que repousse M. Raoul Duval lui-même?

En général, ou les professeurs seraient trop jeunes et inexpérimentés, ou ils seraient trop vieux et en dehors du mouvement de la science.

En présence de ces difficultés et de ces dangers, il faut laisser aux professeurs de l'Université le droit de conférer les grades.

Ancien élève de l'Ecole normale, ancien professeur de l'Université, arraché de sa chaire le 2 décembre, il remercie le ministre d'avoir vengé l'Université et l'Ecole normale des attaques dont elles ont été l'objet. (Applaudissements à gauche et au centre.)

Il complètera cet hommage en ajoutant que parmi les fonctionnaires qui ont refusé le serment au coup d'Etat triomphant, le plus grand nombre étaient d'anciens élèves de l'Ecole normale. (Nouveaux applaudissements.)

En présence de la lutte qui existe entre l'esprit laïque et l'esprit, non pas religieux, mais clérical, il faut s'appliquer à soutenir et à relever l'Université.

M. LE DUC DE LA ROCHEFOUCAULD-BISACCIA demande ce que l'orateur entend par l'esprit clérical.

M. BARNI répond qu'il y a une religion qui console, qui élève, qui fortifie: celle-là, il la bénit; mais il y a une religion qui persécute, qui opprime, qui est synonyme d'intolérance et de fanatisme: celle-là est détestable. (Applaudissements à gauche.) La même distinction est à faire entre l'esprit religieux et l'esprit clérical. (Très-bien! à gauche.)

L'orateur invite la Chambre à repousser l'amendement et à restituer aux professeurs des facultés de l'Etat le droit exclusif de conférer les grades. (Vifs applaudissements à gauche.)

M. RAOUL DUVAL maintient que ce qui est bon pour l'agrégation ne peut être que meilleur pour les examens qui n'ont pas le caractère de concours. On craint que le jury d'Etat ne soit diversement composé selon les tendances politiques du ministre de l'instruction publique; mais ne devrait-on pas redouter le même inconvénient pour le jury d'agrégation?

Le système du jury d'Etat ne peut être confondu avec celui du jury mixte. Le jury d'Etat serait formé par le ministre, sous sa responsabilité et sous le contrôle des grands corps de l'Etat.

On pouvait craindre, en 1875, que les facultés libres ne pussent pas vivre; il faut prendre garde de faire dire qu'en 1876 on a révisé

la loi parce qu'on a vu que ces facultés pourraient vivre. (Très-bien! très-bien! à droite.)

M. WASHINGTON, ministre de l'instruction publique, déclare qu'il refuse le cadeau que l'amendement veut lui faire et qu'il décline hautement la responsabilité qu'on veut lui attribuer. Pour que les examens donnent satisfaction à tous les intérêts légitimes, il faut que l'administration y reste complètement étrangère. (Très-bien! très-bien!)

Avec le système de M. Raoul Duval, on arriverait à avoir non-seulement une doctrine d'Etat, mais, ce qui serait bien pis, une doctrine de ministre.

Au point de vue pratique, il serait d'ailleurs très-difficile de recruter un personnel d'examineurs en dehors des facultés. Les grands corps savants qui contiennent les illustrations de la science ne fourniraient presque pas d'hommes capables de faire subir des examens.

Le seul système qui garantisse les intérêts de tous, c'est le roulement impersonnel et impartial des facultés. (Très-bien! très-bien!)

Il y a cependant des observations justes dans ce qu'a dit l'honorable M. Raoul Duval. Ses observations sur la différence de valeur entre les examens subis dans telle ou telle faculté sont fondées, quoi que exagérées peut-être, mais on pourrait remédier à ce vice par un moyen simple; le groupement des facultés en quelques grands centres. Il pourrait aussi y avoir quelque chose à faire sur un autre point: on pourrait laisser aux facultés, en les considérant comme des questions d'ordre intérieur, les examens qui précèdent la licence. La question sera soumise au conseil supérieur de l'instruction publique dans sa prochaine session. (Mouvements divers), mais les inconvénients de l'amendement l'emportent de beaucoup sur ses avantages et M. le ministre le repousse nettement. (Très-bien! très-bien!)

M. LE COMTE MURAT dit que ses amis et lui auraient voulu que l'article 1er du projet de loi fût mis aux voix avant l'amendement, afin de pouvoir affirmer leur opinion en faveur du maintien de la loi de 1875. Cette procédure n'étant pas possible, aux termes du règlement, ils voteront subsidiairement en faveur de l'amendement de M. Raoul Duval.

L'amendement est mis aux voix et, à la majorité de 363 voix contre 57, sur 420 votants, n'est pas adopté.

M. ROUXER fait remarquer que le texte du projet de loi est ainsi conçu: "Tous les examens et épreuves préparatoires qui déterminent la collation des grades ne peuvent être subis que devant les facultés de l'Etat."

Cependant M. le ministre de l'instruction publique a annoncé l'intention de consulter le conseil supérieur de l'instruction publique sur la convenance qu'il y aurait à abandonner aux facultés libres les épreuves préparatoires qui seraient alors considérées comme de simples mesures intérieures.

La question intéresse au plus haut point la liberté de l'enseignement et des méthodes, sans toucher au droit de l'Etat.

La loi de 1875 n'avait en vue que la collation des grades, tout ce qui n'avait pas trait à la collation des grades restait dans le domaine des facultés libres; le projet actuel, tel qu'il a été annoncé par le gouvernement, n'avait pour but que la suppression du jury mixte et la restitution à l'Etat seul du droit de collation.

Mais si l'on veut développer sérieusement l'enseignement libre, il ne faut pas astreindre les élèves des facultés libres à aller continuellement subir des examens de bétail devant la faculté de l'Etat.

On se mettrait ainsi en contradiction avec ce qui se passe pour l'enseignement secondaire.

Les élèves de l'enseignement libre ne vont pas subir des examens de fin d'année devant la faculté de l'Etat; ils n'ont à se présenter que pour l'examen définitif du baccalauréat.

Il est juste d'abandonner au même titre aux facultés libres les épreuves préparatoires.

M. BETHMONT dit que ces prétendues épreuves préparatoires sont toutes définitives; elles constituent les échelons du grade.

M. ROUXER répond que l'expression d'épreuves préparatoires est celle qu'emploie la commission.

Ce que demande l'orateur, c'est que toutes les fois que l'examen n'aboutit ni à un grade ni à une déclaration de capacité, il puisse être subi dans l'intérieur de la faculté libre.

Tout ce qui aura, par la délivrance d'un diplôme, une portée légale sera du domaine de l'Etat.

Mais le premier examen de droit, par exemple, ne comporte aucun grade; il n'y a donc pas lieu de le faire subir devant les facultés de l'Etat. L'orateur espère que la Chambre prendra en considération des observations qui, sans caractère politique, ont un intérêt pratique et d'affaires.

M. BRAUSSIER dit qu'il n'y a pas contradiction entre le projet ministériel et le projet de la Commission. Les examens et épreuves préparatoires dont il s'agit sont ceux qui sont exigés pour l'obtention du grade.

Dans l'organisation actuelle du baccalauréat ès lettres, il y a deux épreuves qui doivent être subies à une année d'intervalle: ce sont les deux parties de l'examen qui entraînent la collation des grades.

Il en sera de même pour le droit et la médecine.

D'après la loi de 1875, les élèves des facultés libres devaient se présenter devant le jury mixte pour tous ces examens préparatoires; le seul changement apporté à la situation, c'est qu'ils devront maintenant se présenter devant les facultés de l'Etat.

Il y a cependant un avantage considérable maintenu en faveur des élèves des facultés libres; ils continueront à être dispensés de prendre leurs inscriptions dans les facultés de l'Etat. Il faudra que l'Etat veille à ce que cette faveur n'ait pas pour effet une concurrence désastreuse pour le niveau des études et pour le Trésor.

Il faudra aussi ne considérer comme sérieuses que les facultés de droit qui auront à côté d'elles une autre faculté littéraire ou scientifique, puisque l'inscription à la faculté des lettres est obligatoire pour les étudiants en droit.

Le parti de l'empire est conséquent avec lui-même quand il cherche à affaiblir l'Université qui, contrairement aux intentions de son fondateur, a toujours été un instrument de liberté.

Les diverses dispositions de l'article unique du projet de loi sont mises aux voix et adoptées.

L'ensemble est ensuite mis aux voix, et, à la majorité de 388 voix contre 128 sur 516 votants, est adopté.

(A continuer.)

En 1873, le nombre des émigrants de passage en Canada pour les Etats de l'Ouest était de 49,059, en 1874 de 40,749 et il n'était que de 9,214 en 1875. On attribue cette étonnante diminution, à la crise monétaire qui sévit sur le continent américain depuis deux ans.

En 1873, les émigrants qui se fixaient en Canada s'élevaient au nombre de 50,050, de 39,373 en 1874 et en 1875, il n'est plus que de 27,382. Comparé au courant d'émigration des Etats de l'Ouest, ce chiffre est encore assez consolant, bien que cependant il soit loin d'annoncer le progrès. Cet heureux résultat, malgré la crise commerciale, nous le devons à l'activité et aux recherches dirigées par le Département de l'Emigration, nous le devons encore au *Passenger Warrant System*, ainsi qu'à un courant d'émigration tout particulier, celui des Mennonites.

Voici quel a été de 1866 à 1875 inclusivement le nombre des émigrants de passage en Canada pour les Etats de l'Ouest, et le nombre des émigrants devenus ici colons.

| Années. | Emigrants de passage pour les Etats de l'Ouest. | Emigrants colons au Canada. |
|-----------|---|-----------------------------|
| 1866..... | 41,704 | 10,091 |
| 1867..... | 47,212 | 14,665 |
| 1868..... | 58,683 | 12,765 |
| 1869..... | 57,202 | 18,530 |
| 1870..... | 44,313 | 24,706 |
| 1871..... | 37,949 | 27,773 |
| 1872..... | 52,608 | 36,578 |
| 1873..... | 49,059 | 50,050 |
| 1874..... | 40,749 | 39,373 |
| 1875..... | 9,214 | 27,382 |

Pour terminer, nous extrayons du Rapport Impérial de M. Valpy des statistiques qui démontrent qu'en 1873, le

nombre d'émigrants partis d'Angleterre a été de beaucoup moins considérable qu'en 1874. Cette diminution de l'émigration anglaise commençait en 1873.

Voici ces statistiques :

| | |
|---|---------|
| Emigrants partis de l'Angleterre en 1873..... | 310,612 |
| do do 1874..... | 241,014 |
| do do 1875..... | 173,809 |

Maintenant voici d'après les rapports des agents du département de l'émigration le nombre des émigrants arrivés par mer dans le *Dominion* depuis 3 ans.

| | 1873. | 1874. | 1875. |
|---------------------|--------|--------|--------|
| Québec..... | 36,901 | 23,884 | 16,038 |
| Halifax, N. E..... | 1,403 | 1,436 | 644 |
| St. Jean, N. B..... | 1,129 | 615 | 250 |
| Miramichi..... | 127 | | |
| | 39,560 | 26,008 | 16,932 |

LA GUERRE D'ORIENT.

Depuis le commencement de la lutte des chrétiens de la Serbie et du Monténégro contre les Turcs, nous avons cherché autant que possible à faciliter à nos lecteurs l'intelligence des nouvelles du théâtre de la guerre. Il est bien entendu que pour suivre les opérations en Bulgarie et en Bosnie on aura jeté un coup d'oeil sur la carte, afin de se rendre compte, d'une manière générale, de la position des combattants. En se reportant de même à la carte de l'Europe orientale, on voit que la Serbie, où les Turcs semblent être à la veille de pénétrer, se présente sous la forme d'un quadrilatère, appuyé au nord sur la Save et le Danube, à l'ouest sur la Drina, affluent de la Save, à l'est et au sud sur les contre-forts des Balkans. Ce quadrilatère mesure cinquante à soixante lieues dans chaque direction, et les possessions ottomanes l'enveloppent de toutes parts, excepté au nord, où la rive gauche du Danube et de la Save appartient à l'Autriche.

Disons, en passant, que si ces cours d'eau forment la frontière politique du grand empire et de la petite principauté les influences de race ne s'y arrêtent pas. On connaît l'extension de la nationalité slave, dont les prétentions et les tendances sont un des grands soucis de la monarchie austro-hongroise. Tout le territoire autrichien qui confine, non-seulement à la Serbie, mais aussi à la Bosnie, à l'Herzégovine et au Monténégro, comprend, le long du Danube, de la Save et de l'Adriatique, une large bande presque entièrement habitée par des populations de race slave, et l'on conçoit quelle force un semblable voisinage est de nature à prêter aux insurgés de la partie nord-ouest de la Turquie d'Europe. Si la guerre, même sans cesser d'être localisée, prend un certain développement, les résultats de ces sympathies ne pourront manquer de se faire sentir.

Le sol de la Serbie est extrêmement boisé. Il s'abaisse graduellement du sud au nord, c'est-à-dire des contre-forts des Balkans jus- qu'au Danube, dont les bords offrent l'aspect d'une vaste plaine on- dulée, couverte de froment, de maïs et de vergers. Les parties hautes, où croissent d'immenses forêts de chênes, tirent leur princi- pale richesse de l'élevage du porc.

Malheureusement pour la défense, ce système montagnueux est coupé par des vallées dont les rivières se dirigent perpendiculairement au Danube, et ouvrent ainsi l'accès jusqu'au cœur du pays. La plus importante est celle de la Morava, qui, d'abord partagée en deux branches, mène droit des forteresses turques de Nissa et de Novi-Bazar jusque dans la plaine de Belgrade. Quand, dernièrement, quelques districts de Bulgarie se soulevèrent au pied des Balkans, on disait que les Serbes, en venant à leur aide, pourraient mettre les troupes ottomanes et la ville de Sophia dans une position très- périlleuse. Mais on ajoutait aussi que, ce soulèvement vaincu, rien n'empêcherait les Turcs de descendre par Sophia et Nissa jusqu'à Belgrade.

Cette dernière hypothèse semble être à la veille de se réaliser. Cependant, pour le moment, la lutte reste indécise. Le correspondant de Belgrade du *London News* affirme même que les Serbes ne perdent pas de terrain. Leur lenteur n'est pas un signe de faiblesse. Ils font des recrues plus vite que les Turcs." Nous voulons bien croire que le *News* dit vrai. Il est certes fort extraordinaire que les Turcs n'aient pas encore pris l'offensive s'ils sont véritablement maîtres de la situation ; mais les Serbes en sont réduits, le fait est certain, à défendre leur territoire au lieu d'envahir celui des Turcs. Voilà le côté faible de leur position.

Il est à remarquer que plusieurs journaux anglais se disent persuadés que les Serbes seront bientôt refoulés assez avant sur le territoire. Une intervention européenne se produirait alors. Les chancelleries rétabliraient les choses comme avant l'ouverture des hostilités, du consentement même de la Porte ottomane. On prévoit donc le rétablissement du *statu quo*. Le *Daily Telegraph* fait remarquer, à ce propos, que contrairement aux lois ordinaires des luttes internationales, la victoire se déclarant pour les Turcs ne pourrait leur apporter qu'un surcroît de difficultés. Leurs ennemis leur seront aussi dangereux comme cadavres que comme combattants ; ils se sont préparés pour le double rôle, soit de héros chrétiens aux yeux de l'Europe si le sort des armes leur est favorable, soit de martyrs du christianisme dans le cas contraire.

Si l'Europe n'intervenait pas, la guerre serait acharnée. Turcs, Serbes, Monténégrins, ce n'est pas le dernier mot de la civilisation. Nous avons vu malheureusement, à une époque récente, dans une lutte où les adversaires n'étaient point des barbares, se commettre des atrocités et s'accomplir des ravages indignes de notre siècle. La guerre est la guerre, et les fureurs qu'elle soulève ne peuvent pas toujours être contenues dans les limites du droit des gens. Il faut donc tout attendre de la lutte serbo-turque : de part et d'autre, l'ignorance, le fanatisme, l'animosité, l'habitude du brigandage sont répartis en portions égales. On ne fait point de quartier ; et si les bachi-bouzouks lâchés en Serbie, et les Circassiens déchainés sur le Monténégro, commettent des actes de sauvagerie, il faut croire que les chevaliers errants qui infestent ces pays romantiques où le *jugement du sang* est encore en vigueur, n'ont pas des trésors de tendresse et d'humanité en réserve pour leurs ennemis musulmans.

—(Messager Franco-Américain.)

CHEZ LE GÉNÉRAL IGNATIEFF.

Nous lisons dans la correspondance de Constantinople du *Figaro* :

Peu de temps après la guerre de Crimée, il se vendait à Paris et dans toute l'Europe une carte géographique où la fantaisie de l'auteur avait remplacé les pays par des animaux. Leurs attitudes habilement trouvées dans les limites territoriales dénonçaient en quelque sorte l'Etat politique de chaque peuple. Un grand ours y figurait la Russie. Cet ours dont la tête s'appuyait à Saint-Petersbourg avait une des pattes de derrière prise au piège en Crimée ; l'autre était en l'air et l'animal inquiet, semblait chercher un endroit où la mettre.

Vingt années ont passé là-dessus, et les événements ont porté l'attention ailleurs. L'ours fatigué de demeurer sur une jambe, a profité de ce qu'on était occupé ailleurs pour poser délicatement sa griffe dans les environs du Bosphore. Il y mit tant de précautions que personne ne s'aperçut de rien et que le malin carnassier put s'appuyer, un peu d'abord, puis beaucoup.

Le tzar en souverain prévoyant, envoya par là un homme à qui l'habitude des longs voyages dans les pays difficiles avait donné la par faite connaissance des terrains, un général qui savait où l'on peut mettre le pied sans péril.

Cet ambassadeur fit si bien que son ours prit une assiette sérieuse dans le pays en question et qu'en certains cas, crainte de gêner, on s'adressait à lui plutôt qu'au maître de la maison. Le diplomate était considéré pour cela, comme le second personnage de l'empire ; le peuple l'appelait le deuxième sultan. Il y avait le sultan Turc et le sultan Russe.

Le Turc est mort et son successeur n'a pas encore pris possession officielle de l'empire. Un furoncle l'empêche de se couronner le ventre de l'emblème du pouvoir.

Le sultan Russe, malgré ses déboires récents, supportés avec le calme apparent du joueur qui compte bien rattraper sa mise, le Russe, dis-je, reste donc seul en évidence. Aucun autre nom d'ailleurs n'est prononcé à côté du sien ; il est la seule individualité marquante de ce pays bizarre où quatre fonctionnaires osent détrôner un despote farouche, et où un seul individu peut assassiner à revolver que veux-tu dans une assemblée de treize hommes parmi lesquels les quatre audacieux du coup d'Etat.

Voici pourquoi je devais désirer présenter cette haute exception à mes lecteurs, et j'ai tâché de peindre impartialement cet homme, ce soldat, ce diplomate, dont chacun médit, à ce point que, malgré le pitoyable état des fonds publics, m'affirmait un banquier, le rappel de l'ambassadeur de Russie serait certainement salué, à la Bourse de Galata, par une hausse de dix sous.

C'est en 1864 que le général Ignatieff fut nommé envoyé extraordinaire auprès du sultan ; trois années plus tard, il devint ambassadeur. Voilà donc douze années qu'il est dans le pays. Ce long séjour lui a donné sur ses collègues des avantages inappréciables dont le principal est sans contredit la connaissance de la langue du pays.

Le général Ignatieff a épousé, en 1862, la princesse Catherine Galitzin, fille du prince J. nidas Galitzin. Cet homme, dont le passé est émaillé d'Égyptiens et de Mogols, de Turcs et de Chinois, de Monténégrins et de Tartares, avait fait par avancé sur mon esprit une impression bariolée qui s'accroît encore quand, ayant pénétré sous l'immense vestibule de l'ambassade, j'y trouvai un Croate superbe. Son costume brodé d'or était rehaussé par une paire de moustaches blondes s'écartant de chaque côté à un pied de la bouche, droites et menaçantes, et qui avaient l'air des pointes d'un couteau double dont l'homme aurait tenu le manche dans les dents.

Il prit ma carte, gravit rapidement le maître escalier de quatre mètres de base, dont un soupçon de tapis d'un pied de large tient le milieu et revint bientôt me faisant signe de le suivre. J'entrai dans un immense salon de vingt mètres sur huit, très simplement orné, comme la plupart des appartements d'été où l'on redoute les meubles comme la doublure d'un vêtement trop chaud. Quelques fauteuils, des divans, des fleurs, et, tenant le milieu, une immense peau de tigre royal. Je n'eus pas le temps, d'ailleurs, de regarder longtemps ; le maître du logis était sorti de son cabinet et venait à ma rencontre la main tendue.

Tandis qu'il marchait ses huit ou dix pas, je l'enveloppai d'un rapide regard qui me révéla tout ce qui suit :

Le général, de taille moyenne, paraît tout d'abord plus grand qu'il ne l'est parce que, malgré ses quarante-cinq ans, l'embonpoint est devenu sans prise sur lui ; la marche est franche et légère. Il doit être aussi solide à cheval qu'un gamin de quinze ans. La taille mince et les épaules suffisamment larges se prêtent certainement à l'art peu commun de bien porter un uniforme. Les mains, qui seraient parfaites si les doigts s'allongeaient un peu, sont ornées chacune d'une bague, une alliance et une turquoise enchâssée dans un anneau d'or.

La tête est garnie d'une chevelure blond-clair, — la raie faite à la bonne franquette, un peu au-dessus de l'oreille gauche, permet aux cheveux des tempes de s'allonger sur un crâne où ils dissimulent assez bien une calvitie naissante.

Deux choses sortent d'une figure presque plate où les pommettes des joues s'élargissent à l'aise ; un nez régulier et un menton dont la prééminence, s'il en faut croire les phrénologistes, doit dénoncer une force de volonté rare.

L'ambassadeur de Russie ne porte point la barbe, et, s'il se rase lui-même, il se rase mal, car une légère goutte de sang maculait le col raide de sa chemise blanche ; la moustache assez longue, blond cendré, presque pâle, n'ajoute rien à la physionomie, qui est tout entière dans le regard.

Le général était vêtu d'un pantalon et d'un gilet blancs, et d'un veston de soie de Chine couleur havane.

— Mon Dieu, monsieur, commençait-il, qu'il fait chaud !

J'ai oublié de dire que ce jour-là le thermomètre marquait trente-deux degrés à l'ombre.

— A qui le dites-vous, Excellence, répondis-je, je n'en peux plus, et encore j'ai triché du mieux que je pouvais avec la toilette d'au

dience. Voyez, mon pantalon et mon gilet sont blancs, mon chapeau est gris, mes gants, je vais les ôter si vous le permettez, mais je n'ai pu échapper à la redingote de drap qui m'étouffe.

—Quand vous reviendrez, fit le général, maintenant que les formes voulues ont été observées, vous vous mettez à votre aise.

On voit, par le ton de la conversation, que la glace avait été rompue tout de suite. Nous étions passés dans un cabinet aussi simplement meublé que le grand salon d'entrée. De la fenêtre je voyais les deux stationnaires russes au pavillon blanc croisé diagonalement de deux raies bleues, qui sont à l'ancre dans le Bosphore à côté d'un petit vapeur de guerre grec.

Il se fit apporter un dossier plein de minutes de toutes écritures.

—Vous voulez savoir ce qui se passe en province, dit-il, lisez.

A ce moment, on annonça M. Vogoridès, nommé par le gouvernement ottoman ambassadeur à Vienne.

—Vous m'excuserez, fait le général Ignatieff, mais les usages diplomatiques veulent qu'un ambassadeur n'attende jamais.

Je demeurai donc seul et je me plongeai dans la lecture de rapports où l'horreur tient la première place; des villages brûlés par vingtaines, tous les habitants massacrés, les femmes violées et emmenées en esclavage, des prisonniers entassés dans les églises où on les laisse mourir de faim, la corde quand les yeux sont fatigués du sang, et le feu quand, la nuit survenant, on craint de n'avoir pas le temps de tout exterminer.

Je lisais encore quand une voix se fit entendre derrière moi.

—Vous devriez bien aller en Bulgarie, me dit le général, car c'était lui, vous vous convaincriez de la vérité et vous la rediriez, car on l'ignore trop.

—Pourtant, fis-je, toutes ces horreurs ont eu un terme depuis le changement du gouvernement ?

—Lisez-moi ceci, fit l'ambassadeur en me montrant une nouvelle pièce, et une fois encore il me laissa seul. Quand il revint, je lui demandai à en prendre copie. Il refusa catégoriquement.

Je m'attendais à votre réponse, dis-je alors, aussi j'ai pris mes précautions. Je l'ai apprise par cœur.

Et je la récitai. Le général éclata de rire.

—J'avais entendu dire qu'il fallait être prudent avec les rédacteurs du *Figaro*, fit-il, mais je l'avoue, je ne m'attendais pas à celle là. La pièce vous appartient donc, mais la leçon est bonne et une autre fois.....

—Une autre fois je trouverai autre chose.

Pour toute réponse, l'ambassadeur serra son dossier et me fit donner de quoi écrire.

Quand j'eus fini je pris congé de mon hôte qui me dit au revoir.

—Et maintenant, ajouta-t-il en prenant congé, qu'allez-vous écrire sur le général Ignatieff, sur ce croquemitaine qui veut, dit-on, dévorer la Turquie.

—Je ne suis pas un grand politique, répondis-je; je me contenterai de rapprocher les faits horribles que je viens de lire de ce mot dit tout dernièrement par un des hauts fonctionnaires de l'Angleterre: *Mieux vaut laisser massacrer cent mille hommes que de déchirer un traité*. Nos lecteurs jugeront.

LEXPOSITION DE PHILADELPHIE.

UN COIN DE LA SECTION FRANÇAISE.

LE BAZAR DE VOYAGE.

Sterne, dans son *Voyage sentimental* si estimé, affirme que Paris est un véritable Musée d'études. Et il consacre tout un ravissant chapitre à une petite marchande de gants, lesquels n'étaient pas même cousus à la mécanique. Lui qui s'extasiait si fort devant une *désobligeante* et qui dessinait avec tant d'amour le portrait à la plume d'un "moine mendiant," que dirait-il du Paris d'aujourd'hui et de l'Exposition universelle de Philadelphie ?

Chaque objet de consommation a ses annales de progrès accomplis. Chaque profession est devenue une science. Chaque magasin est un musée véritable. C'est que la haute industrie s'est inspirée à la fois de la science et de l'art, qu'elle a pris pour collaborateurs. Les qualités des produits ont pour garantie l'étude raisonnée des besoins sociaux. Leur forme reproduit, en se les assimilant, les formes les plus séduisantes, les types les plus divers conservés dans leur entière pureté.

Au temps où Sterne accomplissait son voyage humoristique en France, c'est-à-dire en 1767, on voyageait à la mode antique. La voiture publique s'en allait lentement, traînée par des chevaux attelés avec de grosses cordes. Les plus riches avaient une de ces désobligeantes, espèce de berline, dont le spirituel Anglais nous a laissés la pittoresque esquisse. On partait alors. Aujourd'hui l'on arrive.

La rapidité des moyens de locomotion a modifié les habitudes et amené le progrès. Conséquemment, la malle, premier accessoire du voyageur, premier colis du voyage, a dû se modifier. Que de choses il y a à dire sur tout ce qui se rattache aux excursions et aux excursionnistes, depuis le provincial, qui profite d'un train de plaisir pour visiter la capitale, le Parisien qui vient se rafraîchir en visitant l'Exposition de Philadelphie, jusqu'à l'explorateur des mers polaires qui va créer à l'industrie nationale de nouveaux débouchés et ouvrir à la science moderne de nouveaux horizons.

Et le sujet me parut si vaste, si intéressant, que je demandai à M. Arthur Amour, Parisien des plus aimables et des plus obligeants, la permission d'écrire quelques lignes sur l'importante maison du Bazar du Voyage (3, place de l'Opéra), qu'il représente à l'Exposition du Centennial.

Cette industrie, inconnue au commencement du siècle, fut fondée il y a à peine trente ans, et elle représente aujourd'hui la France artistique et manufacturière avec un éclat incomparable sur tous les marchés de l'univers. Parmi les nombreux produits du "Bazar du Voyage" exposés, j'ai remarqué: la *malle américaine*; elle est construite en bois, garnie de cuir, à séparation ou à châssis; elle convient aux forts aménagements et aux longs voyages; la *malle chemin de fer* pour les excursions ordinaires, facile à transporter et à reconnaître aux bureaux des bagages; la *malle jumelle*, ainsi nommée parce qu'elle se partage en deux parties distinctes, ce qui permet, même avec un petit volume, de classer les objets par catégories. Mais ce qui a surtout frappé mon attention, c'est une malle nouvelle, appelé: la *MALLE DES DAMES*.

Vous savez, chères lectrices, qu'une malle est généralement composée de châssis qui se lèvent, superposés qu'ils sont les uns aux autres. Or, le "Bazar du Voyage" a depuis longtemps la clientèle des dames les plus élégantes et les plus soignées, non-seulement de Paris, mais de toute l'Europe. Et nous ajouterons que, dorénavant, Mrs. Grant ne confiera plus ses robes et ses toilettes qu'à une *malle des dames*, qu'elle vient de commander à cette maison sans rivale.

M. Walker, directeur du Bazar du Voyage, a donc inventé une véritable merveille. Vous ouvrez la *malle des dames*: qu'y trouvez-vous? Plus de châssis, plus de compartiments à tirer d'une façon verticale; mais une véritable commode, garnie de satin bleu, et soutenue par le maroquin le plus à l'abri de toute avarie extérieure; une commode à tiroirs, que l'on ouvre comme un meuble de boudoir, d'une façon horizontale. Il y a là: Le tiroir des robes, celui de la lingerie, celui des châles, celui des chapeaux, celui des gants et de l'éventail. Bref, quand la grande dame est arrivée à son appartement, elle a toutes ses aises, comme si elle n'avait pas quitté son élégant hôtel de Paris ou de Washington. Mentionnons encore la *malle à soufflet*. Elle est en cuir ou en toile, et forme, à l'intérieur, des plis comme un soufflet, ce qui lui permet de s'agrandir ou de se rétrécir à volonté. C'est ici le lieu de dire que le *Bazar du Voyage* garnit ses malles de serrures de sûreté *indécrochables*. Aucun serrurier ou gardien ne peut les ouvrir. Le secret appartient à la maison. Il met ainsi à l'abri des voleurs les bagages des voyageurs, comme les produits de l'Exposant.

Après les malles, voici toute la série des objets nécessaires aux voyageurs: Les sacs en maroquin ou en cuir de Russie, fermoirs brevetés, contenant sur les côtés tout un ouvrier portatif; la ceinture destinée à enserrer et à préserver les billets de banque du voyageur; la gibecière, contenant les aliments, boissons, etc.; en un mot, tout

ce qui sert au voyageur, pour tenir à sa portée l'indispensable à sa sécurité et à son bien-être.

Je l'affirme, en terminant, l'honorable M. Walker est non-seulement un grand industriel, un ingénieux inventeur, mais aussi un philanthrope. Il a pensé aux malades, aux éclopés, à ceux qui ne peuvent pas se mouvoir. Il a créé les moyens de faire un voyage dans son lit. Cela consiste en une table avec chandelier et encier, s'ouvrant et se fermant sans danger de tacher ou d'incendier. Cette table est spéciale pour les personnes appelées à manger, lire ou écrire dans leur lit. Elle est combinée de façon à ce que la tablette puisse se présenter dans n'importe quel sens devant la personne couchée. Pauvres malades! Grâce à l'invention du "Bazar de Voyage," vous pourrez aussi voyager.

L'usine importante du "Bazar du Voyage," dont les magasins sont situés 3, place de l'Opéra, et les vastes ateliers de fabrication, 42 rue Rochechouart, à Paris, occupé près de trois cents ouvriers, et le chiffre d'affaires de cette maison dépasse deux millions de francs par an. Elle a concouru à toutes les Expositions, en France comme à l'étranger, et a obtenu partout les premières récompenses.

— *Messenger Franco-Américain,*

VARIÉTÉS.

Un gastronome hors ligne, doublé d'un statisticien de mince valeur, a calculé que, dans l'état actuel de la science culinaire, il y a cent trente-huit manières d'accommoder les œufs, abstraction faite des préparations innombrables dans lesquelles l'œuf, perdant son individualité, n'intervient qu'à titre de conciliateur pour rapprocher des éléments disparates et en opérer la fusion.

Il n'y a pas en effet de substance alimentaire qui se prête avec plus de complaisance que l'œuf à toutes les transformations que peut rêver le caprice ou le génie du cuisinier.

Si nous voulions prendre notre sujet *ab ovo*, nous traiterions cette question que les anciens aimaient tant à agiter dans leurs symposies, et les savants du moyen-âge dans leurs écoles, celle de savoir si primitivement c'est un œuf qui a produit une poule ou une poule qui a produit un œuf.

Mais nous suivrons l'exemple de Sylla, qui, dans un festin auquel assistait Plutarque, fit remarquer que cette petite question d'œuf et de poule remuait comme un levier toute la grande machine de la génération du monde, "et se déporta d'en parler plus avant."

Nous dirons seulement qu'en général les anciens admettaient la préexistence de l'œuf. Aussi jouait-il un grand rôle dans la symbolique comme représentant le principe de toutes choses.

C'est en cette qualité qu'il figurait dans les fêtes de Bacchus.

Les Romains aimaient beaucoup les œufs. Ils en faisaient une consommation prodigieuse.

Ils en mangeaient à tous les repas. C'était le premier mets qu'on servait sur la table.

Ab ovo usque ad mala, disait Horace, depuis l'œuf jusqu'aux pommes, c'est-à-dire depuis le commencement jusqu'à la fin.

Il paraît même, d'après un passage de Varron, qu'à une certaine époque il était d'usage à Rome de terminer les repas comme on les avait commencés, c'est-à-dire en mangeant des œufs.

Si l'on en croit Juvénal, certains raffinés faisaient même apporter sur la table des œufs crus, mais encore chauds, avec la poule qui venait de les pondre et le nid qui les avait reçus.

L'habitude qu'avaient les Romains de manger tous les jours des œufs, leur permettait d'analyser la saveur de ce produit et d'en distinguer les nuances les plus délicates.

Non-seulement les gourmets de Rome précisaient sans se tromper l'âge d'un œuf, mais ils appréciaient avec une sûreté de goût qui tenait du prodige le genre de nourriture de la poule qui l'avait pondu.

Ce fait n'a rien d'étonnant chez ces épicuriens qui devinaient dans quel endroit du Tibre avaient été pêchés les poissons qu'on servait sur la table, et qui, en mangeant une perdrix, reconnaissaient,

à la différence de saveur, la cuisse sur laquelle, l'oiseau avait l'habitude de s'appuyer pendant son sommeil.

L'œuf est d'ailleurs, avec le lait, la substance animale dont le goût est le plus facilement modifié par le genre d'alimentation.

Les palais les moins exercés reconnaissent dans l'œuf le goût du hanneton, des bourgeons de sapin, etc.

Ce serait l'orge qui, au dire des connaisseurs, donnerait au jaune la couleur la plus foncée et la saveur la plus agréable.

Un poète, ou plutôt un versificateur français, a dit, en parlant des œufs :

Ils doivent être blancs,

Longs, frais, pondus chez soi, pour qu'ils soient excellents.

Déjà, du temps d'Horace, les œufs allongés, étaient particulièrement estimés, comme ayant un goût plus fin et un lait plus blanc que les ronds.

Longa quibus facies ovis erit, illa memento

Ut succi melioris...

Le poète épicurien attribuait cette supériorité à la circonstance que les œufs allongés contiennent des embryons mâles, et les œufs ronds des embryons femelles, opinion qu'Aristote avait combattue, que plus tard Pliné et Columelle voulurent réhabiliter, mais dont les éleveurs modernes ont reconnu la fausseté, l'expérience ayant prouvé que la forme de l'œuf n'a aucun rapport avec le sexe de l'oiseau qui doit un jour en sortir.

Il faut qu'au milieu d'un peuple "ovophile" par excellence, l'empereur Tacite ait poussé bien loin la passion de l'œuf à la coque, pour que l'histoire nous ait transmis cette particularité de ses habitudes.

Héliogabale, qui dépensait rarement moins de trente à quarante mille francs à chaque repas, aimait aussi à voir figurer les œufs dans ses somptueux festins.

Mais ce n'était pas des œufs de poule dont la vulgarité aurait fait tache au milieu des langues de rossignol, des trompes d'éléphant et des salons de chameau.

On lui servait des œufs de perdrix, de paon et de faisan, qui partageaient avec les mets les plus recherchés l'honneur de faire leur entrée dans la salle du festin au son de la flûte et des autres instruments de musique.

Rappelons à ce sujet la célèbre omelette d'œufs de faisan et de perdrix, que le maréchal de Soubise faisait servir à Louis XV chaque fois qu'il le recevait dans sa maison de Saint-Ouen, et qui revenait à vingt-cinq louis.

DR. L. NOIROT.

NOUVELLES DIVERSES.

— La quantité de monnaie d'argent émise depuis le mois d'avril par le Trésor, aux Etats-Unis, s'élève à \$11,748,931. Le Trésor dispose encore de \$6,058,120 en argent monnayé, et la frappe continue dans toutes les monnaies.

Il reste encore à rembourser 34 millions de billets divisionnaires.

— En vertu d'un amendement à la loi contre les loteries, le directeur-général des Postes est désormais autorisé à saisir toutes les lettres et circulaires relatives aux loteries, lesquelles lettres et circulaires ne peuvent être ni expédiées ni distribuées par la poste. Toute personne qui dépose dans un *Post-Office* des envois de cette nature est passible d'une amende de cent à cinq cents dollars.

— Le général Sheridan vient de donner aux généraux Crook et Terry l'ordre de réunir leurs forces et d'opérer de concert contre les Indiens Sioux. On croit que les opérations entreront promptement dans une phase décisive.

En attendant, le colonel Merritt, à la tête du 5e de cavalerie, a réussi à couper la route du nord aux 800 Cheyennes qui allaient rejoindre les Sioux. Les Cheyennes avaient quitté l'agence Red Cloud pour combattre les blancs. Ils ont été refoulés le 16 par la cavalerie fédérale et sont rentrés sur leur réserve, après une escarmouche dans laquelle ils ont perdu quelques hommes.

—Les Mennonites qui viennent d'arriver à Dufferin, Manitoba, ont apporté à leurs compatriotes qui les ont précédés dans la colonisation de cette province, près de \$200,000 en or. C'est le produit de leurs propriétés foncières en Russie.

—LES AMAZONES AU DAHOMEY.—Nous trouvons dans la *Revue de France* de curieux détails sur l'organisation des régiments d'amazones qui forment un des principaux éléments de l'armée des rois de Dahomey :

“ Ardentes et intrépides, ces femmes-soldats forment des troupes d'élite, et c'est à leur courage indomptable que le Dahomey doit ses plus belles victoires. Habituees dès l'enfance aux exercices les plus violents, elles habitent le palais du roi, sortent peu et sont condamnées à un célibat perpétuel. Le noir assez téméraire pour en regarder une en face, pour lui parler ou lui sourire serait puni de mort. Quant elles circulent dans les rues de la ville, elles ont une petite clochette attachée au cou et elles la sonnent tout le long du chemin, avertissant ainsi les noirs de leur approche. En entendant le son de cette clochette, appelée Aingué, les noirs s'enfuient dans toutes les directions ou se prosternent la face contre terre; ils craindraient, en restant debout, d'être accusés d'avoir regardé les femmes-soldats. Le roi ne demanderait pas de preuve et les ferait décapiter.”

—L'emprunt de la ville de Paris a obtenu un succès qui dépasse tout ce qu'on pouvait espérer, et presque ce qu'on pouvait imaginer. L'emprunt français de milliards a été couvert par des offres qui s'élevaient à douze ou treize fois la somme demandée. C'était fort beau après une guerre qui avait été si désastreuse pour la France. Maintenant la ville de Paris a besoin de cent vingt millions de francs. On lui offre soixante-dix fois cette somme, c'est-à-dire plus de huit milliards.

—On voit actuellement dans un magasin de Broadway un aquarium qui contient un certain nombre d'animaux marins. Le plus curieux est sans contredit le *Bernard l'Ermite*. C'est un crabe dont les mœurs singulières méritent une mention spéciale. Pour garantir la partie postérieure de son individu, qui est dépourvue de carapace, le Bernard l'Ermite, saisit le moment où le buccin, un coquillage de sa taille, sort de sa coquille; il s'en empare alors et s'installe sans vergogne dans la maison du dépossédé. Ce qu'il y a de plus original c'est que le plus souvent l'actinie, un animal plante, qui se meut péniblement et adore la locomotion, vient élire domicile sur le coquillage et que bon gré, mal gré le Bernard entraînant sa maison promène les paresseux. Et voyez où va se nicher l'instinct chez les animaux qui occupent les derniers degrés de l'échelle: un petit vers, la Néréide, qui a observé que le Bernard l'Ermite aimait la bonne chère, s'est adroitement insinué dans le coquillage et trouve la bon gîte et bonne table. Commensal mystérieux, il enlève au Bernard l'Ermite les morceaux de la bouche, on le voit, tout un roman dans une coquille.

—La saison des bains froids amène toujours avec elle des accidents. Les journaux en enrégimentent chaque jour. Les conseils suivants sur les secours à donner aux noyés sont donc de toute actualité :

On enterre vivants une forte proportion de noyés. “ L'homme que vous croyez mort ne l'est pas toujours.” On lui donne une demi-heure de soins, puis on croit tout fini et on l'abandonne, quand souvent ce n'est qu'au bout de trois à six heures des soins les plus intelligents et les plus continus que l'on réussit à ramener le souffle de vie qui existe encore à l'état latent, chez le noyé. Frictions énergiques, sacs de sable chaud aux pieds, sur le ventre, aux côtés de la poitrine, couvertures et serviettes chaudes, air atmosphérique porté dans les poumons par le nez, à l'aide d'un soufflet, en comprimant l'autre narine; liqueurs alcooliques et frictions sur les tempes, sur la poitrine, et introduites en petites quantités dans la bouche. Ayez deux pipes: avec l'une vous fumez et avec l'autre vous introduisez la fumée dans le rectum du noyé. L'expérience a prouvé que c'est dans les intestins qu'il faut aller chercher, par cette excitation, la dernière étincelle de vie: ce qui vit le plus longtemps chez nous ce sont les intestins.

Enfin, si tout cela ne réussit pas, attaquez le corps du noyé à grands coups de fouet ou avec des fers rouges promenés sur la poitrine. Aux grands maux, les grands remèdes! L'essentiel est de tâcher de produire une sensation. On a ramené à la vie, paraît-il, par l'emploi judicieux de ces moyens, des noyés qui étaient restés sous l'eau plusieurs heures.

—Un journal de Chicago a reçu de Racine (Wisconsin) la lettre suivante :

Le public de notre ville est invité à voir un phénomène merveilleux, unique sans doute depuis que le monde existe.

Une enfant de six mois, Maggie Smith, porte sur sa tête une plume qui tombe et repousse tous les six jours.

Le phénix fabuleux, renaissant de ses cendres, devient une réalité.

Nous avons vu les 23 plumes qui ont poussé successivement sur la tête de cette jeune fille.

Nous avons assisté, dimanche dernier, à la chute de la dernière. Nous assisterons probablement, jeudi prochain, à la renaissance de la vingt-quatrième.

Voici comment l'étrange phénomène se produit :

Un bouton se forme sur la nuque de l'enfant. Au moment où le bouton doit s'épanouir, la fille éprouve un petit tremblement qui annonce une légère souffrance. Le bouton s'ouvre et la plume se montre, poussant en courbe, de manière à atteindre toute sa grandeur, qui est de 10 à 12 centimètres. Elle est dorée sur ses bords et présente les nuances les plus variées.

Quand elle tombe, quelques gouttelettes d'un liquide blanchâtre sortent du trou, qui se referme aussitôt, pour ne laisser aucune trace de son existence jusqu'à la réapparition d'un nouveau bouton.

L'enfant porte cette plume sur sa tête tantôt six jours, tantôt quatre jours, et ce qu'il y a de plus mystérieux, c'est que la nouvelle plume met autant de temps à pousser que son aînée à tomber.

Le père partira avec cette fille par l'un des plus prochains courriers pour aller montrer cet étrange phénomène dans les grandes villes du pays.

—Les notables catholiques de la Bosnie ont protesté contre l'annexion de leur pays annoncé dans le manifeste de guerre de la Serbie.

Voici le texte de cette protestation :

La nouvelle que la Serbie demande à la Sublime-Porte l'annexion de la Bosnie, notre chère patrie, nous a surpris comme un éclair dans un ciel serein. Nous catholiques de la Bosnie, au nombre de 200,000 âmes, étant restés fidèles à notre gouvernement légitime pendant toute la durée du mouvement insurrectionnel, nous nous sentons portés, par la démarche de la Serbie à déclarer solennellement que nous protestons absolument contre notre annexion à la Serbie, et cela non pour des raisons tirées des intérêts de la civilisation, mais pour des raisons religieuses, car le nom serbe ne désigne pas que la religion orthodoxe, et quoiqu'il y ait en Serbie un nombre assez considérable de catholiques, il n'existe — abstraction faite d'une seule chapelle de consulat avec l'aumônier du consulat — ni église catholique ni prêtre catholique.

Les signataires de cette protestation ont prié la *Presse* de ne pas divulguer leurs noms.

—L'action qu'un froid très-intense exerce sur les matières organiques, est souvent semblable à celle que produit la chaleur. Si l'on touche du mercure rendu solide par un abaissement suffisant de température, on éprouve une sensation de brûlure. Si l'on expose la viande à un froid considérable, on l'amène à un état comparable à celui que produit la chaleur.

Un chimiste hongrois, le docteur Van Sawiczewesky, a fait des études sur les moyens de la conservation de la viande, par des ingrédients chimiques, par la cuisson et par la fermeture hermétique, etc. Il a tenté une nouvelle préparation des aliments frais, en les soumettant à une température d'environ—40° centigrades au-dessous de zéro. Après avoir ainsi cuit les viandes par le froid, il les renferme dans des boîtes d'étain.

Ce procédé a donné des résultats fort satisfaisants. La viande, retirée des boîtes longtemps après, se trouvait aussi appétissante que si elle venait d'être prise à l'étal. Comme elle est cuite en partie, il ne faut que peu de combustible pour la rendre agréable au goût.

Des expériences de ce curieux procédé ont été faites par une commission allemande; deux petits navires doivent faire un voyage avec des approvisionnements de viandes préparés par ce procédé, et une fabrique existe déjà en Hongrie, pour conserver les viandes d'après cette méthode.

ANNONCES NOUVELLES.

HECTOR PAGEAU,

SEUL AGENT

POUR LES MACHINES À COUDRE

RAYMOND,

No. 92, RUE ST. JEAN,

HAUTE-VILLE.

A toujours en mains un grand assortiment d'AIGUILLES pour toutes sortes de Machines à Coudre.

Québec, 24 juin 1876.—1m.

VINS, LIQUEURS !!

Vins de la Maison Duclos Freres

BORDEAUX.

Nazaire Turcotte

MARCHAND DE VINS ET LIQUEURS, EN GROS

RUE DALHOUSIE.

Vient de recevoir directement de Bordeaux par le *Truch*, du vin français rouge et blanc, en bouteilles et demi-bouteilles, ainsi qu'en fûts, par barriques et demi-barriques, aussi, de l'absinthe Suisse, du Vermouth, etc.

Les vins blancs, de qualité exceptionnelle, se composent surtout de Sauterne et de Barsac. Le *Stretchey*, autre navire français, veuu de la Gharante, a apporté aussi une uoe cargaison de cognac en fûts et en caisses de la fameuse maison QUANTIN & Cie.

Ces vins et liqueurs sont en vente dans les principales maisons de la Cité.

Québec, 10 juin 1876.

BRITISH NORTH AMERICAN.**Maison de Rafrachissements**

SITUÉE

A la Canadiere

A un mille de distance du Pont Dorchester.

Les habitués du Delmonico et le public en général seront certains de trouver au British North American, les vins les mieux choisis et les meilleurs cigares. La nouvelle maison de M. Thomas Lavallée est une maison de premier ordre, tout-à-fait exceptionnelle.

Québec, 10 juin 1876.

MOUNTAIN HILL HOUSE

(ci-devant Hôtel Fréchette.)

94, Cote Lamontagne, Basse-Ville,
QUEBEC.

JOSEPH TRUDEAU,

Propriétaire.

Québec, 3 juin 1876.

DUQUET & DALLAIRE

Horlogers et Bijoutiers.

No. 179,

RUE ST. JOSEPH,
ST. ROCH.

MM. Duquet et Dallaire viennent de recevoir leur dernière importation qui complète leur assortiment en

MONTRES ET BIJOUX,

EN OR ET EN ARGENT.

HORLOGES, ETC., ETC.

qu'ils vendent à très-bas prix.

Montres, Horloges et Bijouteries réparées et garanties.

Toute commande sera exécutée avec soin et promptitude.

DUQUET & DALLAIRE,

179, Rue St. Joseph.

Québec, 3 juin 1876—1m.

J. & W. REID

No. 40, Rue St. Paul, Quebec.

Manufacturiers de Papier-Futre pour le rembrissage des maisons et pour mettre sous les tapis.

Papier Goudronné pour couvertures de maisons.

Papier à envelopper, Gris, Brun, Drabe et Manilla, de toute grandeur et de toute qualité.

Sacs de papier fait à la machine, pour épiceries et nouveautés, de toute qualité et de toute grandeur.

Livres blancs, pour comptes ou mémoires, grands ou petits faits sur commande, dans le plus court délai.

IMPORTATEURS ET MARCHANDS

De papier à écrire, d'Enveloppes, de Plumes et d'Encre.

Enfin toutes sortes de Papeteries.

Le tout sera vendu au plus bas prix, soit en gros, soit en détail.

Tapisseries, en gros seulement.

J. & W. REID,

Québec, 19 juin 1876.

PROGRES.

NOUVEAU MAGASIN

DE

CHAUSSURES,

EN GROS ET EN DETAIL.

Au No. 260, Rue St. Joseph, vis-à-vis M. Frs. Laflamme, boulanger, et au No. 60, RUE DU POST, ST. ROCH.

M. GEORGE BINET

Désire informer ses amis et le public en général qu'il a en main un assortiment considérable de CHAUSSURES FINES ET DE TRAVAIL, de la plus grande élégance et de la première qualité, qu'il vendra à très-bon marché.

Il est aussi prêt à recevoir des commandes pour des ouvrages de toutes descriptions dont il garantira la solidité, vu qu'il emploie, pour la confection de ses chaussures, les meilleurs matériaux et les meilleurs ouvriers; le tout sous la surveillance de M. C. BINET, père, autrefois de la société CAMPBELL & BINET, du faubourg St. Jean.

Les chaussures suivantes seront toujours en main, telles que :

BOTTINES DE PRUNELLE, pour Dames, Filles et Enfants;

BOTTES, SOULIERS et CONGRESS de travail, pour Hommes et Garçons;

CHAUSSURES FINES pour tous les goûts. Une visite est respectueusement sollicitée.

GEO. BINET.

N. B.—Les marchands de la campagne sont spécialement invités à venir examiner nos chaussures et voir nos prix avant d'acheter ailleurs.

Québec, 24 juin 1876—1m.

Au Bloc Brunet

COIN DES

Rue St. Joseph et de la Chapelle,

ST. ROCH.

L. N. HENAULT

Marchand de Nouveautés

A l'honneur d'informer ses pratiques et le public que son importation du printemps est maintenant reçue et que tous les départements de ses magasins sont au grand complet.

SPÉCIALITÉS DE CHAPEAUX,

FLEURS,

ÉTOFFES A ROBES

ET A COSTUMES,

ETC., ETC.

DRAPS, TWEEDS, ETC.

Une visite est respectueusement sollicitée.

L. N. HENAULT.

Québec, 27 Mai 1876.



J. B. LALIBERTE,
CHAPELIER ET MANCHONNIER,
No. 54, Rue St. Joseph, St. Roch,
QUEBEC.

A constamment en main toutes sortes de
Chapeaux et Fourrures,
de toutes descriptions, confectionnés pour
Dames et Messieurs, dans le meilleur goût.
Salle d'échantillons de Fourrures ouverte
tout le long de l'année.
Québec, 24 juin 1876.—1m



EMILE JACOT,
IMPORTATEUR



MONTRES ET BIJOUX FINS.
ARGENTERIES ET PENDULES.
ETC., ETC., ETC.

No. 37,  No. 37,
RUE de la COURONNE,
ST. ROCH, QUÉBEC.

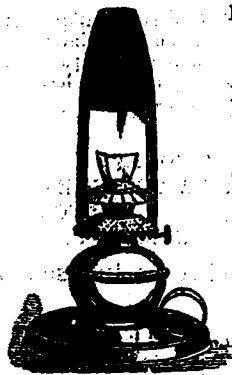
M. EMILE JACOT prévient ses nombreuses
pratiques et le public en général qu'il vient de
recevoir d'Europe un assortiment considérable
de Montres, en or et en argent, bijouteries de
toutes sortes, etc., etc.; qu'il vendra à des prix
réduits.

AGENT ~~DES~~ AGENT
Pour les célèbres lunettes brevetées de Black.
Québec, 27 Mai, 1876.—2m

F. O. Vallerand

IMPORTATEUR,
Cote Lamontagne, et 14 rue Notre-Dame
BASSE-VILLE.

LAMPES, FANAOX, VERRERIES



Huile de Charbon,
Pétrole,
Kerosene,
Benzine,
Huile pour Machines,
Huile Noire.

AUSSI:
Globes,
Cheminées,
Abat-Jour,
Mèches,

ET AUSSI
Tous les articles nou-
veaux et améliorés
dans ce genre.

Québec, 27 Mai 1876.

VIN DE
QUININE
DE
CAMPBELL

Le célèbre tonique fortifiant qui guérit :
La perte d'appétit,
Les dépressions morales,
La dyspepsie,
La débilité, etc., etc.

DEFIEZ-VOUS DES
Contrefaçons à bon Marché
Qui ne contiennent
NI QUININE, NI
NI SHERRY.

Le seul vin de Quinine véritable est
celui de

CAMPBELL

Nous n'avons rien à faire, avec ces
imitations à bon marché et sans valeur.

En vente chez M. G. Mountain, T.
LeDroit, J. B. Z. Dubeau et Gingras &
Langlois.

Québec, 3 juin 1876.—6m

Edward Carbray

PAPETIERS

No. 62, Rue St. Paul, Basse-Ville,
QUEBEC.

SACS DE PAPIER

BOITE-EN-CARTON,

BOITE A THÉ EN CARTON,

PAPETERIE,

FICELLE,

CORDAGE,

ETC., ETC.

L'assortiment est maintenant au com-
plet.

Une visite est respectueusement
sollicitée.

Québec, 10 juin 1876—1 m.

JACQUES AUGER

SYNDIC OFFICIEL,

RUE ST. PIERRE, BASSE-VILLE,
QUEBEC.

(BATISSE STADACONA.)

Québec, 27 Mai, 1876.—4

DUQUET & CIE.,
Horlogers et Bijoutiers,



NO. 1
RUE DE LA FABRIQUE, HAUTE-VILLE,
QUEBEC.
Ont constamment en main un des meilleurs
assortiments de montres en or et en argent, bi-
jouteries et orfèvreries de toutes sortes.
Québec, 27 Mai, 1876.—1m.

JEAN BLOUIN,

TAILLEUR,

No. 5, ESCALIER CHAMPLAIN, No. 5,
BASSE-VILLE, QUEBEC.

Ayant été plusieurs années dans une des
premières maisons de Montréal et des États-
Unis comme premier tailleur et ayant toujours
satisfait ses pratiques, espère par là mériter
l'encouragement du public.

PRIX MODÉRÉS.

Québec, 24 juin 1876—1m.

A. LAPOINTE,

CHAPELIER ET MANCHONNIER
Coin des rues Des Forêts et du Pont,
ST. ROCH.

On trouvera toujours à cet établissement
un assortiment des plus complets en Chapeaux
de Satin, de Futre, de Paille et de tout autre
genre. Chapeaux de toutes sortes réparés avec
soin et promptitude.

La seule manufacture de chapeaux à Québec.

PRIX TRÈS-MODÉRÉS.

Québec, 27 Mai 1876—1m.

LE REVEIL

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAIT LE SAMEDI.

B reaux, 30, Rue St. Louis,
QUEBEC.

Abonnements pour le Canada.

Les abonnements partent du 1er et du 15 de
chaque mois. Il n'y a pas de frais de poste.

Pour l'année.....\$3.00
Pour quatre mois..... 1.00

Abonnements pour les États-Unis et l'Europe.

Pour l'année..... \$3.50
Pour 4 mois..... 1.25

ANNONCES.

(PAS PLUS DE SIX LIGNES.)

Pour 1 mois.....\$0.75
Pour 3 mois..... 2.00
Pour 6 mois..... 3.00
Pour l'année..... 4.00
Chaque ligne additionnelle..... 0.10
Québec, 27 Mai 1876.

Imprimé et publié par A. Bules, propriétaire et ré-
dacteur-en-chef, 30, rue St. Louis, Haute-Ville,
Québec.